



Revue de presse « Défense »

(contact : adulou@numericable.fr)

Votre avis nous intéresse : si vous voulez réagir à un article de la Revue de presse, vous pouvez soit contacter directement le responsable de thème de Défense soit réagir en adressant un courriel à l'adresse indiquée ci-dessus.

L'équipe de la Revue de presse Défense vous remercie de votre confiance et de votre intérêt pour son travail, toutes vos suggestions sont les bienvenues. Cette revue de presse paraît désormais sur le site de l'UNION-IHEDN, à l'adresse : <http://www.union-ihedn.org/les-actualites/revue-de-presse/>



Un nouveau pistolet pour les armées françaises

Date : 7 janvier 2020

Prochaine diffusion : le 15 janvier 2020

Sommaire des articles proposés

- 1) Enjeux de la Défense, Doctrine, Concepts, Missions :
 - *Besoins de la défense nationale en matière de participation et de consultation du public, d'accès à l'information et d'urbanisme*
 - *Exit le PAMAS G1 et le PA MAC 50 : le ministère des armées a commandé plus de 74 000 pistolets GLOCK*
- 2) Relations internationales - Europe de la défense - OTAN :
 - *Egypte . Les basses manœuvres économiques de l'armée*
 - *L'UE prête à durcir sa position sur l'accord nucléaire*
 - *L'Axe Alger-Berlin se renforce*
- 3) Armements - Industries - Économie :
 - *Naval Group : Echange de directeurs entre les sites de Lorient et de Toulon*
 - *Le ministère des armées réceptionne trois nouveaux chalands multi-missions à propulsion hybride*
 - *Intelligence artificielle : le rythme d'adoption s'accélère en entreprise*
 - *Toulon : le patrouilleur argentin Bouchard sur le départ*
- 4) Les forces armées - Air - Marine - Terre - Gendarmerie :
 - *Les équipages d'avions de combat auront une nouvelle protection contre le risque nucléaire, biologique et chimique*

- *L'AK 47, une arme à maîtriser*
 - *La Marine veille en permanence sur toutes les façades maritimes*
 - *Un chercheur de l'IRBA récompensé par l'Académie nationale de médecine*
- 5) Zones de conflits :
- *Piraterie : quatre militaires tués au Nigéria*
 - *La prise de Syrte est une étape majeure dans l'offensive du maréchal Haftar en Libye*
 - *Chaque jour dans le monde, un bateau est victime d'un acte de piraterie ou de brigandage*
 - *Iran : la Royal Navy reprend ses escortes dans le détroit d'Ormuz*
- 6) Renseignements et menaces :
- *La mort du général Oassem Soleimani change radicalement l'avenir du Moyen-Orient*
 - *La 2^{ème} flotte de l'US NAVY désormais pleinement opérationnelle pour l'Atlantique Nord*
 - *Washington envisage des sanctions économiques contre Moscou pour son soutien à Nicolas Maduro*
 - *Chammal : dans l'immédiat, la France n'a pas l'intention de retirer ses 160 soldats déployés en Irak*
- 7) Sécurité intérieure :
- *1.300 heures de vol en moins pour les hélicoptères de la gendarmerie en 2020*
- 8) Énergie environnement climat :
- *Feux en Australie : les pompiers redoublent d'efforts avant la prochaine vague de chaleur*
 - *La NASA découvre une autre planète de la taille de la Terre dans une « zone habitable »*
 - *Eoliennes : une guerre informationnelle au cœur de la transition énergétique*
- 9) Géopolitique de la culture :
- *De nouveaux documents éclairent l'activité « business » de Cambridge Analytica*
 - *Cachez ce ressentiment anti-Français que je ne saurais voir : le cas de l'Afrique de l'Ouest*
- 10) Géopolitique de l'information :
- *Inde : autorisé a u départ du déploiement de la 5G, Huawei le sera-t-il à l'arrivée ?*
 - *Washington empêche Pékin de développer l'IA*
 - *Le ministère de l'intérieur américain alerte sur les capacités cyberoffensives de l'Iran*
 - *Pour l'office européen des brevets, l'IA ne peut déposer de demandes de brevets*
 - *Un nouveau crash jette un froid sur le pilotage automatique des voitures Tesla*
- 11) Jour après Jour : 7 janvier 2020
- 12) Revue de presse internationale en langue étrangère :
- *What if Air Force tankers became a communications mode?*
 - *14 Th Air Force now designated as US Space Operations Command*
 - *India says it will try again to land on moon*

- *China may have over 40 space launches in 2020*
- *Navy personnel 'upset' with ban on smartphones and FB*

13) Liste d'articles non retenus mais pouvant être consultés sur demande.

Votre avis nous intéresse : si vous voulez réagir à un article de la Revue de presse, vous pouvez contacter directement le responsable de la revue, en adressant un courriel à : adulou@numericable.fr, ou au webmaster du site « union-ihedn.org ».

1/ ENJEUX DE LA DEFENSE - DOCTRINE - CONCEPTS – MISSIONS

□ □ THEME 1 - 1 : Besoins de la défense nationale en matière de participation et de consultation du public, d'accès à l'information et d'urbanisme

Source, journal ou site Internet : Conseil des ministres

Date 6 janvier 2020

Auteurs :

Adressé par Jean-Claude Tourneur

La ministre des armées a présenté une ordonnance relative à la prise en compte des besoins de la défense nationale en matière de participation et de consultation du public, d'accès à l'information et d'urbanisme. Cette ordonnance procède à la clarification et à l'harmonisation des différentes adaptations et dérogations aux procédures d'information, de participation et de consultation du public dont bénéficie le ministère des armées pour ses projets d'installations, de travaux ou d'aménagements. En effet, certaines installations, comme par exemple les dépôts de munitions, les centres de commandement opérationnel ou les ouvrages de défense des côtes, nécessitent une protection particulière en raison des risques d'intrusion ou d'utilisation malveillante des données les concernant. Cette ordonnance rend par ailleurs la législation moins complexe et mieux adaptée à la nécessité de protéger les informations sensibles, dont la confidentialité est nécessaire à la sauvegarde des intérêts de la défense nationale. Organisée autour de trois régimes distincts, l'ordonnance offre aux porteurs de projets des dispositifs juridiques équilibrés pouvant être utilisés de manière graduée tout en assurant une juste conciliation entre la nécessité de protéger certaines informations sensibles relatives aux sites et installations dans le domaine de la défense et le principe d'information et de participation du public.

Pour accéder au texte :

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=9B15CD8B4047190015E363EDD94B5960.tplgfr36s_2?cidTexte=JORFTEXT000039780349&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000039780311

□ □THEME 1 - 2 : **Exit le PAMAS G1 et le PA MAC 50 : le ministère des armées a commandé plus de 74 000 pistolets GLOCK**

Source, journal ou site Internet : OPEX 360

Date 7 janvier 2020

Auteur : Laurent Lagneau

Adressé par André Dulou

Outre le marché concernant les 2.600 fusils de précision semi-automatique [FPSA] destinés à remplacer les Fusils à Répétition modèle F2 [FR-F2] actuellement en dotation au sein des régiments de l'armée de Terre, la Direction générale de l'armement [DGA] planchait également sur le choix d'un nouveau pistolet pour remiser les vieux PAMAS G1 et autres PA MAC 50. « Concernant les FPSA et les pistolets semi-automatiques [PSA], le dépouillement des offres est en cours, avec les essais d'expérimentation nécessaires pour préparer les différentes offres. La phase d'évaluation se poursuit donc, notamment à Bourges. Les décisions seront prises d'ici la fin de l'année 2019 », avait expliqué Joël Barre, le Délégué générale pour l'armement, lors d'une audition parlementaire, en octobre. Depuis, on sait que l'armurier belge FN Herstal a été choisi pour livrer 2.600 fusils SCAR-H PR dans le cadre du marché FPSA. L'information a récemment été révélée par la presse d'outre-Quévrain et le ministère des Armées l'a indirectement confirmée en annonçant que l'entreprise autrichienne Glock venait d'être choisie pour livrer plus de 74.596 pistolets semi-automatique aux forces françaises. « Ce marché a été confié à la société Glock [pistolet et capacité d'aide à la visée nocturne] qui s'est alliée aux sociétés Sellier et Bellot [munitions, d'origine tchèque] et UTM [kit d'entraînement]. Ces pistolets de nouvelle génération remplaceront ceux actuellement en dotation : les PA MAC 50 [pistolets automatiques des manufactures d'armes de Châtellerauld] qui datent des années 50, et les PAMAS G1 [pistolets automatiques des manufactures d'armes de Saint-Etienne] », a en effet indiqué le ministère des Armées, via un communiqué diffusé ce 6 janvier. Le montant de ce marché s'élève à 44 millions d'euros. Les trois armées ainsi que certains services interarmées devraient avoir remplacé l'ensemble de leurs armes de poing d'ici 2022. « La répartition prévue est de l'ordre de 80% des armes pour l'armée de terre, 10% pour l'armée de l'air et 8% pour la marine », explique le ministère. Ce dernier n'a toutefois pas précisé le modèle de pistolet qui a été retenu. Il pourrait s'agir du Glock 17 Gen 4 ou 5. Ce modèle est déjà en dotation au sein des forces spéciales et de certaines unités de commandos françaises. À noter que la British Army a fait le même choix, en 2013. D'un calibre de 9 x 19 mm, le Glock 17 pèse 703 grammes, pour une capacité de 17 cartouches. « Les facteurs clés qui ont amené le ministère des Armées à retenir cette offre sont la fiabilité et la robustesse manifestées lors des essais, qualités indispensables pour un matériel militaire destiné à être utilisé en cas d'action rapide et de nécessité d'autoprotection », est-il souligné dans le communiqué. S'agissant du FPSA, le ministère des Armées a précisé que plus de 2.600 FN SCAR-H PR serait livrés d'ici la fin de l'année 2021.

2/ RELATIONS INTERNATIONALES - EUROPE DE LA DEFENSE - OTAN :

□ □THEME 2 - 1 : **Egypte . Les basses manœuvres économiques de l'armée**

Source, journal ou site Internet : Orient XXI

Date 7 janvier 2020

Auteur : Jean-Pierre Sereni

Adressé par André Dulou

L'armée égyptienne est devenue omniprésente dans l'économie du pays, bien au delà de l'industrie militaire. Peu de secteurs échappent à sa voracité. Une étude inédite révèle les nuisances d'un système peu productif, opaque, fait de connivences. Comment en est-on arrivé là ? Lancée il y a près de 70 ans pour consolider l'indépendance nationale toute neuve de l'Égypte par un héros national, le colonel Gamal Abdel Nasser, l'industrie militaire est devenue au fil du temps un obstacle au développement économique-social du pays et un cancer pour sa société. Un chercheur d'origine palestinienne, Yazid Sayigh, qui travaille au centre Carnegie de Beyrouth, raconte dans *Ownership of the Republic, An anatomy of Egypt's military*, la montée de la « République des officiers » qui s'est accélérée depuis le coup d'État militaire d'Abdel Fattah Al-Sissi le 3 juillet 2013. Son étude magistrale de plus de 250 pages, accessible librement sur Internet tranche avec les rapports des institutions financières internationales, qui n'en parlent jamais, comme avec ceux des critiques du régime, qui surestiment son poids économique et sous-estiment son rôle néfaste dans le fonctionnement même de l'économie. Officiellement, l'industrie militaire relève des deux ministères de la défense (MOD) et de la production militaire (MOMP), auxquels il faut ajouter l'Organisation arabe pour l'industrialisation (OAI), une agence fondée dans les années 1970 avec l'aide des monarchies du Golfe. Son poids est estimé entre 3 et 6 milliards de dollars (2,6 et 5,3 milliards d'euros), soit 1 à 2 % du produit intérieur brut (PIB). Sous prétexte d'utiliser ses capacités oisives de production, on y produit de tout, des produits alimentaires à de l'électroménager, de l'acier et du ciment aux produits chimiques. Différentes branches sont engagées aussi bien dans le BTP (bâtiment) que dans la promotion immobilière. Les militaires se sont faits chercheurs d'or dans des régions désertiques du pays, fermiers à l'ouest du Nil, aménageurs du territoire, hôteliers, commerçants, importateurs, agents de sécurité...

OPACITÉ ET INCOMPÉTENCE

Cette production est-elle rentable ? On n'en sait rien, les contrôles de légalité sont contournés, les comptables indépendants écartés et l'information objective inexistante. Cette opacité voulue cache mal l'inefficacité de ces activités, leur très faible valeur ajoutée et l'incompétence de leurs dirigeants qui, loin d'être les super-managers vantés par la propagande, sont en général de bien mauvais industriels et de piètres économistes. La productivité des entreprises militaires est encore plus dégradée que celle du secteur public civil, la main d'œuvre est constituée pour l'essentiel de jeunes conscrits rejetés par l'armée d'active et les échecs techniques plus nombreux que les réussites. Le projet de voiture populaire *Nasr*, 100 % égyptienne, promis il y a plus de cinquante ans par les « Officiers libres » est resté dans les cartons ; le montage d'avions de chasse fournis par les États-Unis au titre de leur aide militaire a été abandonné et les appareils importés directement.

UNE BASE SOCIALE POUR LA SURVIE DU RÉGIME

Depuis l'arrivée au pouvoir du maréchal Abdel Fattah Al-Sissi, les milliers d'officiers retraités de l'armée employés par le secteur militaire sont devenus une des principales bases sociales indispensables à la survie du régime. Le président doit mobiliser en sa faveur leur influence politique à coups de cadeaux financiers, fiscaux, sociaux. Ces officiers supérieurs arrondissent

leurs maigres pensions grâce à un emploi à vie ou presque. Implantés dans tous les secteurs de la vie économique égyptienne, ils constituent un gigantesque réseau de connivences qui double les circuits officiels, permet toutes les accointances avec les responsables et autorise généraux et amiraux à en faire à leurs têtes ou presque dans un État où le droit est approximatif, la bureaucratie omniprésente et la complexité la seconde nature des fonctionnaires. Ils sont armés pour décourager leurs concurrents, les exclure des subventions et des marchés publics comme pour le doublement du canal de Suez confié directement à l'armée par le maréchal-président ou faire augmenter les droits de douane contre des importateurs trop entreprenants. Surtout, ils ont un avantage incontestable : un accès ultra-prioritaire à la terre pour monter leurs projets, un actif rare et cher en Égypte, pays surpeuplé.

LE FAVORI DES DÉPENSES PUBLIQUES

Avec Sissi, le secteur en kaki a cessé d'être une enclave contenue comme au temps de Hosni Moubarak (1981-2011) par les amis du président de la République, les investisseurs étrangers où les bénéficiaires de privatisations, tous mal vus des militaires. Aujourd'hui, c'est le favori des dépenses publiques ; le quart de budget d'équipement lui a été confié pour creuser un second canal de Suez ou construire en catastrophe un énorme programme immobilier en dehors de la vallée du Nil, projet qui tient au cœur de Sissi obnubilé par sa surpopulation. La moitié ou presque de la dette contractée par le régime depuis 2013 a servi à financer des projets militaires ! Plus encore qu'aux finances publiques, c'est à l'économie tout entière que le secteur militaire porte tort en établissant des relations anormales avec le privé. Bien sûr, les deux parties en tirent profit, mais la progression des militaires dans des branches où les entreprises privées ont longtemps été dominantes comme les médias, le ciment ou la sidérurgie bouleverse le jeu. Les entrepreneurs qui ont des liens avec l'establishment kaki ont un avantage décisif sur ceux qui n'y ont pas accès, pour franchir les obstacles bureaucratiques ou accéder aux installations de la défense, comme à Alexandrie où des bateaux de commerce sont entretenus dans l'arsenal de la ville. À l'inverse, les officiers peuvent depuis peu s'associer à des intérêts privés en apportant des terres, ce qui est un immense avantage, et en sous-traitant leur production commune chez leurs partenaires, ils se transforment en rentiers qui ponctionnent le consommateur. Si la tendance se poursuit, on peut craindre avec Yazid Sayigh l'institutionnalisation de l'emprise militaire sur l'économie civile et la transformation d'un groupe d'intérêt déjà important et puissant en un faiseur de marchés, sinon de la politique économique du pays. Mais comme ses conceptions restent étatistes et ignorantes des mécanismes de marché, il est probable que le cours de l'économie en sortira plus incohérent et imprévisible que jamais malgré le slogan impérial des officiers : « *Nous bâtissons l'Égypte, nous nourrissons l'Égypte, nous sommes l'Égypte !* »

□ □ THEME 2 - 2 : L'UE prête à durcir sa position sur l'accord nucléaire

Source, journal ou site Internet : Euractiv

Date : 7 janvier 2020

Auteur : avec AFP

Adressé par André Dulou

Les signataires européens de l'accord sur le programme nucléaire iranien veulent contraindre Téhéran à revenir sur ses décisions successives de se soustraire à une partie de ses dispositions, indiquent des diplomates européens lundi. La décision pourrait être annoncée lors d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne, vendredi 10 janvier à Bruxelles,

voire avant cette date par les trois puissances signataires, Allemagne, France et Royaume-Uni. « Nous réfléchissons à cette opportunité, nous prendrons une décision dans les jours qui viennent », a déclaré lundi soir le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, sur l'antenne de BFM TV. Officiellement, l'ordre du jour de la réunion qui débutera vendredi à 14h00 (13h00 GMT) n'a toujours pas été arrêté mais, selon un des diplomates, les ministres examineront la réponse à apporter à la décision de Téhéran, annoncée dimanche, de s'affranchir davantage de l'accord de 2015 sur son programme nucléaire et de ne plus limiter l'enrichissement d'uranium.

Escalade

Cette annonce iranienne, qui était attendue, coïncide avec une forte aggravation des tensions avec les Etats-Unis après la frappe américaine en Irak qui a tué dans la nuit de jeudi à vendredi le général iranien Qassem Soleimani. L'Iran a promis aux Etats-Unis une « riposte militaire », une « dure vengeance » qui frappera « au bon endroit et au bon moment ». L'Iran doit « renoncer à des représailles » après la mort du général Qassem Soleimani, tué par un drone américain, et la diplomatie reprendre ses droits pour stopper l'escalade des tensions dans la région et sauver l'accord sur le nucléaire iranien, a déclaré lundi le chef de la diplomatie française. La République islamique a commencé à se désengager en mai dernier de l'accord de Vienne en reprochant aux Européens d'être impuissants à sauver le Plan d'action global commun (PAGC ou JCPOA) mis à mal par le retrait des Etats-Unis et à protéger l'économie iranienne du rétablissement des sanctions américaines.

Longue procédure

Interrogé sur la probabilité que le mécanisme de règlement des litiges soit déclenché vendredi, un diplomate a répondu: « C'est de plus en plus probable, mais pas encore décidé. Vendredi sera crucial. » Deux autres diplomates ont déclaré que l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne pourraient annoncer leur décision avant la réunion. L'objectif du JCPOA était de réduire les risques de prolifération en prolongeant le délai qui serait nécessaire à l'Iran pour accumuler suffisamment de matière fissile pour produire une bombe atomique – pour autant que Téhéran en aurait l'intention. L'accord a porté la durée de ce « breakout time » de deux/trois mois, selon les estimations de l'époque, à environ un an. Le JCPOA prévoit qu'une des parties signataires, si elle estime qu'une autre partie ne respecte pas ses engagements, peut soumettre ce contentieux à la Commission conjointe formée par l'Iran, la Russie, la Chine, les trois puissances européennes de l'E3 mais aussi l'Union européenne. La Commission dispose alors de 15 jours pour régler ce litige mais le délai peut être prolongé par consensus. Au terme d'une longue procédure, le dossier peut être transmis au Conseil de sécurité des Nations unies qui est alors en capacité de déclencher le « snapback », un retour automatique au régime de sanctions internationales qui prévalaient avant l'accord de Vienne. « En réalité, nous devons voir concrètement ce que les Iraniens vont vraiment faire et l'impact que cela aura sur le “breakout time”, » a déclaré un des diplomates européens interrogés par Reuters.

□ □ THEME 2 - 3 : L'Axe Alger-Berlin se renforce

Source, journal ou site Internet : L'Expression

Date : 7 janvier 2020

Auteur :

Adressé par André Dulou

Le président Tebboune reçoit un appel téléphonique d'Angela Merkel Une communication qui vaut son pesant d'or, surtout en ce moment où la région d'Afrique du Nord est sous les feux de l'actualité internationale.

La chancelière allemande a adressé une invitation au Président Tebboune pour effectuer une visite officielle en Allemagne. De même qu'elle a adressé, officiellement, une invitation à l'Algérie en vue d'assister à la Conférence internationale sur la Libye prévue à Berlin. Cette communication entre le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et la chancelière allemande, Angela Merkel, vaut son pesant d'or, surtout en ce moment précis où la région d'Afrique du Nord est sous les feux de l'actualité internationale avec la grave crise libyenne. Le communiqué de la présidence de la République rapporte que cet appel téléphonique «a duré près d'une demi-heure». Un temps suffisant pour passer en revue les questions d'intérêt commun. Mais avant, note le communiqué, «Mme Merkel a adressé ses chaleureuses félicitations au président de la République suite à son élection à la magistrature suprême», indique-t-on de même source, ajoutant que «la chancelière allemande a également présenté, suite au décès du général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, ses condoléances au président de la République, au peuple algérien ainsi qu'à la famille du défunt». Les deux parties ont, ensuite, «passé en revue le développement des relations bilatérales convenant de leur donner un nouveau souffle dans divers domaines, particulièrement le domaine économique», selon le communiqué, soulignant qu'au «plan extérieur, le président et la chancelière allemande ont procédé à un échange d'analyses sur la situation en Libye et les perspectives d'instauration de la paix dans ce pays frère». Tebboune et Merkel ont noté, à ce titre, «une convergence des vues concernant l'impératif de trouver une solution politique à la crise libyenne, cesser le conflit armé et mettre un terme aux ingérences militaires étrangères ». A ce propos, «Mme Merkel a adressé, officiellement, une invitation à l'Algérie en vue d'assister à la Conférence internationale sur la Libye prévue à Berlin », ajoute le communiqué de la présidence de la République. La chancelière allemande a également adressé une invitation au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour effectuer une visite officielle en Allemagne, a noté la même source, relevant que cette invitation a été acceptée par le président de la République, la date de cette visite devant être arrêtée ultérieurement d'un commun accord. Cet entretien téléphonique intervient après celui du président Tebboune, le 17 décembre dernier, de la part de son homologue français. Dans un appel qui a duré plus d'une heure, Emmanuel Macron a adressé au président algérien, fraîchement élu, ses «chaleureuses félicitations» pour «la confiance que lui a accordée le peuple algérien lors de l'échéance électorale du 12 décembre 2019», indique un communiqué de la présidence de la République. Lors de l'entretien téléphonique, les deux présidents ont «passé en revue les différents aspects des relations bilatérales entre les deux pays et nombre de questions internationales et régionales d'intérêt commun, convenant de l'importance de prendre les mesures nécessaires, dont la relance des mécanismes bilatéraux idoines pour le renforcement de la concertation politique entre les deux parties», précise la même source.

3/ ARMEMENTS - INDUSTRIES – ECONOMIE

□ □THEME 3 - 1 : Naval Group : Echange de directeurs entre les sites de Lorient et de Toulon

Source, journal ou site Internet : Mer et marine

Date : 7 janvier 2020

Auteur : Vincent Groizeleau

Adressé par François Jouannet

Les directeurs des sites Naval Group de Lorient et de Toulon changent, ou plutôt s'échangent puisque Laurent Moser, à la tête de l'établissement morbihannais depuis 2015, prend les manettes de celui de Toulon dont le patron, François Demoulin (en poste depuis 2013) lui succède à Lorient. Ces nominations sont effectives depuis hier. Laurent Moser, 54 ans est diplômé de l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Lyon. En 1989, il débute sa carrière dans l'industrie automobile en tant qu'ingénieur méthodes et responsable de production. C'est en 2006 qu'il rejoint Bombardier Transport sur le plus grand site ferroviaire français à Valenciennes. Il y occupe les postes de responsable de production puis directeur qualité et performance avant de prendre la tête du site en 2013. Il a rejoint Naval Group avec sa prise de fonction comme directeur du site de Lorient le 1er septembre 2015. François Demoulin, 53 ans, est quant à lui diplômé de l'Ecole polytechnique et de Sup'Aéro. C'est un ancien de la Direction Générale de l'Armement (DGA) qu'il intègre en 1991 au sein du Centre d'essais de la Méditerranée où il assume successivement les fonctions de responsable des mesures sur l'île du Levant, responsable du service Informatique temps réel et télécommunications puis sous-directeur technique. En 2000, il rejoint Naval Group (alors DCN) en tant que chargé du projet du système de combat des Bâtiments de Projection et de Commandement (BPC) Mistral et Tonnerre. En 2003, il est nommé directeur industriel de la « business unit » Combat Management System. Il en prend la tête en 2006, tout en étant nommé directeur du centre du Mourillon. En 2007, François Demoulin devient directeur industriel de la nouvelle division Systèmes d'Information et de Sécurité puis rejoint en septembre 2009 la division Services à Toulon où il prend les fonctions de directeur du pilotage industriel. Puis celles de directeur du site à partir de mars 2013.

□ □ THEME 3 - 2 : Le ministère des armées réceptionne trois nouveaux chalands multi-missions à propulsion hybride

Source, journal ou site Internet : dicod

Date : 7 janvier 2020

Auteur : communiqué de presse

Adressé par Jean-Claude Tourneur

* Florence Parly, ministre des Armées, se félicite de la réception par la Direction générale de l'armement (DGA) de trois Chalands multi-missions (CMM) supplémentaires, navires à propulsion hybride qui opèreront au profit des bases navales de Brest et Cherbourg.

* Les CMM permettent de moderniser et de rationaliser les moyens de la Marine nationale dévolus au service portuaire, en homogénéisant la flotte et en diminuant les coûts d'exploitation.

* Le programme CMM est un exemple emblématique d'équipement innovant et soucieux de l'environnement promu par la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025.

La Direction générale de l'armement (DGA) a réceptionné le 10 décembre 2019 les CMM Fourmi, Scarabée et Araignée, respectivement n° 4, 5 et 6 de la série des huit Chalands multi-missions (CMM) à propulsion hybride, notifiée le 16 décembre 2015 aux deux sociétés iXblue H2X (La Ciotat) et CEGELEC Défense et Naval Sud-Est (Toulon). À cette même date, ils ont été pris en compte par la Marine nationale dans leurs ports d'attache respectifs : Brest pour les Fourmi et Scarabée, Cherbourg pour l'Araignée. Les CMM sont destinés à effectuer des missions de travaux sous-marins, de formation des plongeurs, de transport de matériel ou encore de lutte antipollution en remplacement des moyens de servitude portuaire employés jusqu'à présent. Les trois premiers navires ont été livrés à l'École de plongée de Saint-Mandrier (la

Cigale) et à la base navale de Toulon (les Criquet et Grillon). Le programme CMM répond au besoin exprimé par la Marine nationale de renouveler et rationaliser ses moyens portuaires avec de nouveaux navires, puissants et modernes. L'équipe de programme intégrée, regroupant la DGA et la Marine nationale, a retenu le principe d'une propulsion hybride qui offre un double profil d'emploi : un mode classique autorisant une vitesse de 10 nœuds avec des groupes électrogènes fonctionnant au gasoil, et un mode d'exploitation à basse vitesse en mode zéro émission grâce à des batteries rechargeables à quai ou en mer. Ce second mode accroît particulièrement le confort des marins en réduisant les nuisances olfactives et sonores. Il est actionné entre 65 et 80 % du temps d'utilisation du chaland. D'une longueur de 24 mètres et d'une largeur de 8 mètres pour 53 tonnes de déplacement, les CMM peuvent embarquer jusqu'à 36 marins ou 12 tonnes de fret ; ils disposent d'une capacité de levage et de relevage leur permettant de manutentionner une charge d'une tonne depuis leur pont de travail. Cette aptitude n'existait pas sur les moyens portuaires actuellement en service au sein de la Marine nationale. L'ajout d'un propulseur d'étrave azimutal et de commandes déportées permettent aussi d'améliorer significativement l'ergonomie et la manœuvrabilité des CMM.

□ □ THEME 3 - 3 : Intelligence artificielle : le rythme d'adoption s'accélère en entreprise

Source, journal ou site Internet : Silicon

Date : 6 janvier 2020

Auteur : Ariane Beky

Adressé par Elie Billaudaz

L'adoption de l'intelligence artificielle progresse dans les entreprises, malgré les craintes d'un enfermement fournisseur (« vendor lock-in »). IBM a livré les résultats d'une enquête* internationale sur l'adoption de l'intelligence artificielle (IA) dans des grands groupes et entreprises de taille moyenne à intermédiaire. La plupart des organisations concernées ont déployé l'IA (34%) ou ont intensifié les phases exploratoires de projets portés par une IA (39%). La situation varie en fonction de la taille des entreprises. Ainsi, 45% des décideurs informatiques et métiers de sociétés de plus de 1000 employés disent que leur organisation a déjà déployé avec succès une IA en interne. Ce taux passe à 29% chez les ETI et PME. Le déficit de compétences (cité par 37% du panel), la complexité et les silos de données (31%) sont considérés comme les principaux obstacles à la diffusion réussie de l'IA dans le monde des affaires. Le manque d'outils adaptés au développement de modèles d'IA arrive ensuite (21%). Par ailleurs, 78% considèrent qu'il est « très ou extrêmement important » de s'assurer que les traitements opérés par l'IA sont « justes, sûrs et fiables ». 83% estiment nécessaire de pouvoir expliquer comment une intelligence artificielle est parvenue à telle ou telle conclusion.

5 domaines de déploiement de l'IA

Les entreprises qui déploient actuellement des technologies d'IA sont plus susceptibles de s'appuyer sur le cloud hybride (privé et public) (38%), voire sur une approche hybride et multicloud (services de plusieurs fournisseurs cloud) (17%). Parmi les organisations qui s'appuient sur une IA, 40% tentent de démontrer la faisabilité (preuve de concept) de projets spécifiques basés sur ou assistés par une intelligence artificielle. 40% utilisent des applications d'IA prêtes à l'emploi (chatbots...).

Dans ce contexte, les 5 domaines de déploiement de l'IA les plus souvent cités sont :

1. la sécurité des données (36%)
2. l'automatisation des processus (31%)
3. les assistants virtuels/chatbots (26%)
4. l'optimisation des processus d'affaires ou BPO (24%)
5. l'analyse des données issues de capteurs (Internet des objets) (24%)

Il reste que les entreprises redoutent de se trouver « enfermer » auprès d'un fournisseur (« vendor lock-in ») et de son offre d'IA, surtout lorsque la relation concerne un fournisseur cloud. Malgré tout, Rob Thomas, directeur général Data et IA chez IBM, prévoit une accélération du rythme d'adoption de l'intelligence artificielle en entreprise dans les 18 à 24 mois. Le taux d'adoption de la technologie atteindrait ainsi 80%, voire 90% à horizon 2022.

**L'enquête a été menée par Morning Consult pour IBM auprès de 4514 décideurs métiers et IT entre le 10 et le 22 octobre 2019. Trois marchés sont concernés : Europe, États-Unis, Chine. source : IBM – « From Roadblock to Scale: The Global Sprint Towards AI ».*

□ □ THEME 3 - 4 : Toulon : le patrouilleur argentin Bouchard sur le départ

Source, journal ou site Internet : Mer et marine

Date : 7 janvier 2020

Auteur : Vincent Groizeleau

Adressé par François Jouannet

Livré le 20 décembre par Naval Group à la marine argentine, l'ex-patrouilleur français L'Adroit, rebaptisé Bouchard, est sorti hier en rade de Toulon pour une courte navigation avant de s'amarrer au quai d'honneur du port varois. Son départ vers l'Argentine est maintenant imminent. Long de 87 mètres pour une largeur de 14 mètres et un déplacement en charge de 1650 tonnes, ce bâtiment fut le prototype d'une gamme de patrouilleurs hauturiers développée par Naval Group dans les années 2000. Réalisé sur fonds propres par l'industriel dans le cadre du programme Hermès, afin de valider son concept et disposer d'une plateforme éprouvée à la mer, il a d'abord été mis à disposition de la Marine nationale, qui l'a baptisé L'Adroit et armé de 2011 à 2018. Pendant cette période, il a conduit de nombreuses missions et expérimentations, notamment d'un drone embarqué Camcopter S-100, naviguant de la Méditerranée à l'Atlantique en passant par l'océan Indien. Restitué à Naval Group à la fin de l'été 2018, L'Adroit a bénéficié, avant sa cession à l'Argentine, d'un arrêt technique majeur conduit de février à novembre 2019 afin de lui redonner un maximum de potentiel sur le plan technique. Un certain nombre de modifications et d'adaptations ont également été menées (système de combat, appareil propulsif, capacités de production d'eau douce) afin que le patrouilleur réponde aux besoins et standards de la marine argentine. Capable d'atteindre 20 nœuds et de franchir plus de 7000 milles à vitesse économique, avec une autonomie de trois semaines en haute mer, le Bouchard sera armé par un équipage d'une quarantaine de marins (59 couchages sont disponibles à bord). Cet OPV mettra disposera d'un canon télé-opéré de 30 mm (qui n'était toujours pas installé hier) et pourra mettre en œuvre par sa double rampe à la poupe deux grandes embarcations semi-rigides de 9 mètres. Il est aussi conçu pour accueillir un hélicoptère (plateforme pour une machine de 10 tonnes et abri pour un appareil de 5 tonnes). Le Bouchard fait partie d'une commande de quatre patrouilleurs du type OPV 87 entrée en vigueur en février 2019. Les trois autres unités seront livrées neuves à la marine argentine. Leur construction est en cours au chantier Piriou de Concarneau, qui achèvera le premier exemplaire en avril 2021. La coque du second de ces nouveaux OPV est en cours de fabrication sur le site Kership de Lanester, près de Lorient, et sera armée à Concarneau. La livraison de ce bâtiment est prévue à

l'automne 2021 et celle du troisième patrouilleur neuf début 2022, soit un rythme de livraison d'une unité tous les six mois.

4/ Les forces armées- Air - Marine - Terre – Gendarmerie

□ □THEME 4 - 1 : Les équipages d'avions de combat auront une nouvelle protection contre le risque nucléaire, biologique et chimique

Source, journal ou site Internet : OPEX 360

Date 7 janvier 2020

Auteur : Laurent Lagneau

Adressé par André Dulou

Ces dernières années, les attaques chimiques en Syrie [ainsi qu'en Irak, où l'État islamique a utilisé du gaz moutarde, ndlr] ou encore la tentative d'assassinat au Novitchok contre un ancien officier du renseignement russe [le colonel Sergueï Skripal, ndlr] en Angleterre, sans oublier les projets d'organisation jihadiste de commettre des attentats avec des bombes dites « sales », c'est à dire contenant des matériaux radioactifs, ont rappelé que la menace NRBC [Nucléaire – Radiologique – Biologique – Chimique] était toujours aussi importante... Aussi, la Direction générale de l'armement a accentué ses efforts dans ce domaine, notamment avec son « cluster » d'innovation Gingo et ses travaux dans le cadre du programme EPIA [Ensemble de protection individuel des armées] qui vise à remplacer les tenues et les masques de protection NRBC actuellement en dotation au sein des forces françaises. Cependant, les équipements mis au point pour EPIA ne conviendront pas à certaines spécialités, comme les équipes de décontamination, qui seront dotées de systèmes DELIN [pour Décontaminateur à Liaison Intégrées] et les équipages des avions de combat. Pour ces derniers, la DGA a lancé le programme EPPAC [pour Équipement de Protection pour Personnel d'Avion de Chasse], dont la réalisation a été confiée à la PME lyonnaise Ouvry. Et, ce 7 janvier, la DGA a annoncé justement avoir notifié la première tranche relative à ces nouveaux équipements de protection NRBC. Les 50 premiers systèmes EPPAC seront livrés au cours du premier semestre 2020. « Le risque NRBC ne cesse de croître dans les zones de conflit, et la loi de programmation militaire 2019-2025 prévoit un renouvellement des capacités de protection des forces. Dans ce cadre, la DGA pilote le développement d'équipements spécifiques en collaboration avec l'armée de l'Air », explique-t-elle. Le système EPPAC, qui sera « notamment utilisé par les Forces aériennes stratégiques dans le cadre de leur mission de dissuasion », a donc été conçu et réalisé par Ouvry, sous la maîtrise d'ouvrage de la DGA et en lien avec le Centre d'expertise aérienne militaire [CEAM] de Mont-de-Marsan. Il se compose notamment de « différents éléments protégeant des agents chimiques : sous-vêtements portés sous la tenue de vol et cagoule ventilée portée sous le casque. » Cela étant, dans son dossier de presse publié en 2019, Ouvry précise qu'il est « attributaire du marché de développement du système de protection individuelle respiratoire des pilotes de chasse pour l'armée de l'Air française. Ce système comprend deux sous-ensembles « apportant confort en conditions extrêmes, fiabilité et adaptabilité. » Et l'entreprise d'ajouter : « Ouvry [en] assurera le MCO [Maintien en condition opérationnelle] ».

□ □THEME 4 - 2 : L'AK 47, une arme à maîtriser

Source, journal ou site Internet : defense.gouv.fr

Date : 7 janvier 2020

Auteur : armée de terre

Adressé par André Dulou

Du 3 au 5 décembre 2019, dix instructeurs de tir de combat (ISTC) ont été formés sur une arme sortant de l'ordinaire et pourtant l'une des plus répandues au monde : l'AK47. Ils se sont réunis au 51^e régiment d'infanterie (Centre de Préparation à l'Engagement Opérationnel) à Mourmelon.

Début décembre, le 51^e RI a organisé un stage particulier visant à familiariser les instructeurs partant en mission de courte ou longue durée (MLD - MCD) à l'étranger, au fusil d'assaut AK47. Son coût très faible, sa robustesse (Elle s'enraye rarement et résiste à toutes sortes d'environnements), sa fiabilité et sa grande facilité d'entretien, la rendent extrêmement populaire, en particulier auprès des pays ayant peu de moyens financiers. Si l'usage de cette arme et l'instruction qui va avec n'est pas nouveau pour nos soldats (en particulier pour ceux travaillant au profit des instructions des armées partenaires), cette formation complète et officielle était une première et s'articulait autour de deux phases d'apprentissage :

- la manipulation de ce fusil emblématique (caractéristiques, montage/démontage...)
- le tir (dans différentes circonstances et environnements).

Le 51^e RI a pour objectif de garantir l'aptitude des forces françaises et leur savoir-faire afin d'être les plus efficaces en mission. Former nos soldats sur des armes modernes est indispensable, les former sur des armes anciennes mais toujours présentes sur le terrain l'est tout autant. Ainsi, le régiment prévoit de multiplier ces types de stages et de les varier. Des formations sur l'utilisation d'autres armes quotidiennement utilisées sur le terrain (M16...) mais aussi sur des véhicules n'appartenant pas à l'armée de Terre seront au programme dès 2020.

Ces nouveaux apprentissages officiels s'inscrivent dans les nouveaux programmes de formation souhaités par le Commandement de l'Entraînement et des Ecoles du Combat Inter Armes (COME2CIA) et le Centre de Partenariat Militaire Opérationnel (CPMO) afin de développer encore plus l'aguerrissement et la polyvalence de nos soldats.

Focus sur le Centre de Partenariat Militaire Opérationnel (CPMO)

Référent de l'armée de Terre pour les partenariats militaires opérationnels, le CPMO travaille sur la politique de PMO et fixe les objectifs de préparation (en lien avec le commandement des forces terrestres) des détachements qui partent en mission. Pleinement opérationnel depuis l'été 2019, il assure le suivi des actions et du retour d'expérience au profit des unités en phase de préparation opérationnelle. Adossé à l'Ecole militaire de spécialisation de l'outre-mer, le centre bénéficie du lien organique avec les unités outre-mer, principales contributrices des actions de coopération. L'objectif principal du CPMO est de permettre aux soldats engagés sur le terrain de pouvoir travailler immédiatement avec les armées étrangères disposant d'armement comme la kalachnikov. Il permet ainsi d'accompagner et de former directement les forces sur le terrain avec leur propre matériel. Deux CPEO soutiennent le CPMO : le 51^e régiment d'infanterie (ici à l'œuvre pour cette formation sur AK47) à Mourmelon et le 17^e groupe d'artillerie à Biscarrosse.

[□ □THEME 4 - 3 : La Marine veille en permanence sur toutes les façades maritimes](#)

Source, journal ou site Internet : defense.gouv.fr

Date : 7 janvier 2020

Auteur : marine nationale/ SIRPA Marine

Adressé par André Dulou

Dans le dispositif de l'Action de l'Etat en mer (AEM), la Marine nationale joue un rôle central grâce à son expertise d'intervention dans cet environnement et à sa présence sur toutes les mers du globe. Les missions liées à l'AEM sont exigeantes et se déroulent souvent dans des conditions difficiles. Elles nécessitent une bonne connaissance du milieu, un entretien permanent des savoir-faire et une organisation souple. Pendant la période de fin d'année comme quotidiennement, les marins veillent et sont engagés dans différents types de missions (sauvetage en mer, lutte contre le trafic de stupéfiants en mer, contrôle et police des pêches, déminage, sécurité maritime etc.).

Focus sur les façades maritimes métropolitaines

Manche – mer du Nord

En cette période de fin d'année, les marins de la façade maritime Manche – mer du Nord sont les yeux et les oreilles de la mer. Les 14 sémaphores de 1ère catégorie* de la Marine nationale de la Manche et de la mer du Nord sont répartis sur les 870 km du littoral du Mont Saint-Michel à la frontière belge. Ils appartiennent à la formation opérationnelle de surveillance et d'information territoriale (FOSIT) Manche-mer du Nord.

Les marins qui y travaillent sont de spécialité « guetteur de la flotte ». Ils ont notamment pour mission la surveillance des approches maritimes et eaux territoriales françaises, assurant ainsi la présence de la Marine nationale à certains points stratégiques de la façade maritime. Ce sont de réels moyens d'information et d'action qui participent à la posture permanente de sauvegarde maritime (des personnes et des biens), de défense maritime du territoire et de la lutte contre les activités illicites. Chaque sémaphore collecte et traite l'information maritime dans son volume de détection. Il la diffuse vers le centre des opérations maritimes, vers le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) et aux usagers de la mer. De jour comme de nuit, des hommes et femmes veillent sur la sécurité en mer, 24h/24, 7j/7. Au sémaphore de Barfleur par exemple, le travail n'est pas de tout repos pour les dix sémaphoristes en poste. « *Les veilles de surveillance s'effectuent par tranche de quatre heures avec, au minimum, trois personnes. On surveille le trafic maritime dans un rayon de 20 nautiques (38 km)* », explique le chef de poste. **les sémaphores de 1ère catégorie effectuent une veille permanente depuis des endroits remarquables de la côte ou dangereux pour la navigation ainsi qu'à l'entrée des ports de commerce d'intérêt majeur (PCIM).*

Atlantique

Porter secours en mer est une opération complexe qui requiert analyse, rapidité de réaction et engagement de moyens parfois dimensionnants. C'est pourquoi le Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) de Corsen est comme une sentinelle vigilante et permanente de l'océan qui agit de la pointe de Penmarc'h au Sud du Finistère jusqu'à la baie du mont Saint-Michel, 365 jours par an, 24 heures/24, Noël et le premier de l'An ne faisant pas exception. Le CROSS assure la veille des alertes dans sa zone de compétence et coordonne les opérations de recherche et de sauvetage. Cela implique donc une permanence des moyens

nautiques et aériens susceptibles d'être engagés, de jour comme de nuit, sur lesquels le CROSS Corsen sait pouvoir compter : Marine nationale bien entendu, mais aussi ceux de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM), Sécurité civile, Gendarmerie, pompiers, Douane, affaires maritimes. Le CROSS Corsen s'appuie également sur la veille vigilante des sémaphores implantés sur le littoral breton. En matière de surveillance du trafic maritime, le CROSS Corsen, situé à la pointe du Finistère, a un rôle crucial face à l'un des points névralgiques du commerce maritime mondial : le rail d'Ouessant emprunté chaque année par 45 000 navires de commerce environ. Le trafic ininterrompu nécessite de la part des personnels de quart une attention de tous les instants pour s'assurer du respect des règles de navigation, détecter au plus tôt les navires susceptibles d'être en avarie ou ceux en route de collision. Les tempêtes de la période hivernale qui ne connaissent pas de répit pendant les fêtes de fin d'année constituent autant de points d'attention pour les équipes de quart à Ouessant Trafic !

Méditerranée

Assurée par la *Flottille 36F*, l'alerte de sauvetage en mer Méditerranée est assurée en permanence à partir de la base d'aéronautique navale de Hyères. 365 jours par an, 24 heures sur 24, l'équipage - placé sous l'autorité du préfet maritime de la Méditerranée et déclenché par le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage de Méditerranée (CROSS MED) - doit être en mesure de mettre en œuvre l'hélicoptère *Panther* en une heure (de jour) et en deux heures (de nuit). L'équipage est composé de 4 marins : deux pilotes, un membre d'équipage (de spécialité HELAÉ) et un plongeur hélicoptère. Sept techniciens permettent, au sol, le bon déroulement de la mise en œuvre du *Panther* : un adjoint technique, deux techniciens « porteur », deux techniciens « avionique » et deux matelots de spécialité maintenance aéronautique (MOMAINAÉ). Outre le personnel de service de la BAN de Hyères et les marins du CROSS MED, ce sont donc onze marins du ciel qui, pendant les fêtes comme tout le reste de l'année, de jour comme de nuit, mettront tout en œuvre pour porter secours aux usagers de la mer qui se trouveraient en difficulté en Méditerranée.

En savoir plus sur l'Action de l'État en mer

L'action de l'État en mer (AEM) recouvre les missions d'intérêt public que l'État exécute en mer, à l'exclusion des missions de défense. Elle est placée sous la responsabilité du Premier ministre. Le secrétaire général de la mer (SGMer), sous l'autorité du premier ministre et en liaison avec les ministères compétents, anime et coordonne l'action des représentants de l'État en mer dans l'exercice de leurs attributions et leur donne, en tant que de besoin, des directives. En France métropolitaine, le préfet maritime est le représentant de l'État en mer. La France dispose de préfectures maritimes sur ses 3 façades maritimes : Méditerranée, Manche-mer du Nord et Atlantique. Outre-mer, les fonctions de représentant de l'État en mer sont confiées au délégué du Gouvernement pour l'AEM (préfet ou haut-commissaire) assisté du commandant de zone maritime.

[□ □ THEME 4 - 4 : Un chercheur de l'IRBA récompensé par l'Académie nationale de médecine](#)

Source, journal ou site Internet : defense.gouv.fr

Date : 7 janvier 2020

Auteur : DCSSA

Adressé par André Dulou

Le 17 décembre 2019 a eu lieu la remise des prix de l'Académie nationale de médecine. Le médecin en chef Marie, de l'Institut de recherche biomédicale des armées (IRBA) faisait partie des lauréats.

Le MC Marie, qui est titulaire d'un doctorat d'infectiologie, mène des travaux de recherche, en collaboration avec l'Institut Pasteur, qui visent à développer une stratégie vaccinale antipaludique en utilisant le virus de la rougeole. Elle a publié plusieurs articles scientifiques, notamment dans le *Journal of Virology*. L'essor de la génétique inverse a permis le développement du vaccin contre la rougeole comme vecteur vaccinal et ouvre de nouvelles perspectives pour la prévention d'autres maladies comme le paludisme. Cette maladie tropicale redoutable, pour laquelle aucun vaccin n'est disponible, cause près d'un million de victimes par an⁽¹⁾. L'impact sanitaire du paludisme est majeur pour les forces françaises car elles sont principalement déployées dans des zones touchées par cette maladie (Afrique, Guyane...).

5/ ZONES DE CONFLITS

□ □THEME 5 - 1 : Piraterie : quatre militaires tués au Nigéria

Source, journal ou site Internet : Le marin

Date : 6 janvier 2020

Auteur : Thibaut Teillard

Adressé par François Jouannet

Les attaques ont été nombreuses ces derniers jours au large du Nigeria, dont l'une aux conséquences particulièrement lourdes. La drague Ambika, exploitée par la société nigérienne Deep frontline shippers, a été attaquée dans la soirée du 2 janvier à 5,5 km de l'embouchure de la rivière Ramos, dans le delta du Niger. Les pirates sont montés à bord, repartant avec trois membres d'équipage sur huit, deux Russes et un Indien, selon le consultant britannique Dryad global. À l'issue d'un échange de tirs soutenus, quatre militaires – des officiers de marine nigériens selon l'AFP – ont été tués et deux autres ont été blessés. Ils avaient été dépêchés sur place pour contrer les assaillants. Cette attaque, la plus meurtrière de ces dernières années, est la plus récente d'une série qualifiée de « sans précédent » par le Bureau maritime international (IMB) qui la compare à un pic d'attaques en 2008 au large de la Somalie avec, à l'époque, cinq navires capturés en quatre jours. Quelques jours avant l'Ambika, le 31 décembre, le pétrolier de 51 400 tpl Happy Lady de l'armateur grec Eastmed a été attaqué au large du terminal pétrolier de Limboh. Huit (cinq Grecs, deux Philippins et un Ukrainien) des 28 membres d'équipage ont été pris en otage par les pirates. La veille, des pirates avaient tenté de monter à bord du vraquier Drogha, au sud de l'île nigérienne de Bonny, mais les gardes armés nigériens à bord ont réussi à contrer l'attaque. Le 28 décembre, une autre attaque infructueuse a touché le cargo vietnamien Vinalines Mighty en pleine mer, très au large de Sao Tomé, et une autre le méthanier Lokoja. En décembre, 47 marins au total ont été kidnappés dans le golfe de Guinée à l'occasion de quatre attaques différentes. Avant le Happy Lady, le dernier enlèvement remontait aux 20 marins du tanker Duke le 15 décembre au large de Lomé.

□ □THEME 5 - 2 : La prise de Syrte est une étape majeure dans l'offensive du maréchal Haftar en Libye

Source, journal ou site Internet : Le Monde

Date 7 janvier 2020

Auteur : Frédéric Bobin

Adressé par Elie Billaudaz

La conquête de la ville littorale, grâce au soutien de kadhafistes et de salafistes, est un tournant dans l'opération contre le gouvernement de Faïez Sarraj. Syrte, ce verrou stratégique et ce bastion symbolique. L'Armée nationale libyenne (ANL) du maréchal Khalifa Haftar a réalisé une percée de taille, lundi 6 janvier, en s'emparant de l'ancien fief de Mouammar Kadhafi, jusque-là contrôlé par les forces loyales au gouvernement d'accord national (GAN) de Faïez Sarraj, basé à Tripoli. Cette prise de la ville littorale de Syrte, où l'ex-dictateur caché dans un canal de drainage avait été lynché à mort le 20 octobre 2011 par les forces insurgées d'alors, s'impose d'ores et déjà comme un tournant dans l'offensive déclenchée au printemps contre le GAN de Tripoli par le maréchal Haftar, activement soutenu par les Emirats arabes unis (EAU), l'Egypte et l'Arabie saoudite. Mitan géopolitique séparant la Cyrénaïque (Est) de la Tripolitaine (Ouest), Syrte commande l'accès à la métropole portuaire de Misrata, située à 250 km à l'ouest, siège de la principale force militaire qui protège la capitale, Tripoli. « *La prise de Syrte met Misrata à découvert sur son flanc oriental*, relève Emadeddine Badi, chercheur au Middle East Institute. *Cela va les distraire de la défense de Tripoli.* » Les troupes de l'ANL de Haftar, déjà présentes à Tarhouna, au sud de la capitale, ainsi que dans des poches intra-muros, pourraient ainsi gagner en marge de manœuvre pour intensifier leur pression sur le GAN de Sarraj. Les forces loyales à ce dernier, déjà démoralisées par les coups meurtriers que leur portent les mercenaires russes enrôlés au service de Haftar, sont plus que jamais sur la défensive. A Syrte, les unités de l'ANL ont pénétré lundi au cœur de la ville par l'est et le sud quasiment sans combats, à la faveur d'un retournement d'alliance locale. Elles y ont été accueillies par des démonstrations de joie de la population locale brandissant des affiches de Kadhafi ou des drapeaux verts, couleur fétiche de l'ancien régime renversé par la révolution de 2011. Deux des principaux groupes tribaux de la ville, les Qadhadhfa et les Warfalla, sont restés en effet fidèles à la mémoire de l'ex-Guide de la Jamahiriya (Etat des masses) et voient dans Haftar l'instrument d'une forme de revanche historique. « *On assiste à un retour de la dynamique de 2011*, observe Emadeddine Badi. *Les kadhafistes se servent de Haftar pour revenir sur la scène.* »

Ambivalence idéologique

C'est que les plaies de l'histoire sont encore à vif. La violence des représailles anti-kadhafistes perpétrées à l'automne 2011 par les révolutionnaires de la ville voisine de Misrata, qui avaient eux-mêmes durement souffert de la répression de l'ancien régime, avait laissé de profondes traces au sein de la population syrtoise. Le traumatisme avait ensuite offert un terreau favorable à l'implantation de l'organisation Etat islamique (EI). Capitalisant sur les haines locales envers les nouveaux maîtres de l'après-2011, les adeptes du califat d'Abou Bakr Al-Baghdadi avaient fait de Syrte leur place forte en Afrique du Nord entre juin 2015 et décembre 2016. Une coalition anti-EI agrégée autour de Misrata – à laquelle Haftar n'a pas participé – dut payer le prix fort (700 morts) pour chasser l'organisation djihadiste et rétablir à Syrte la tutelle formelle du GAN de Sarraj, un gouvernement reconnu par la communauté internationale. Mais cette stabilité retrouvée sous les couleurs de Tripoli s'est révélée précaire. La sécurité de la ville reposait sur un équilibre fragile entre les forces d'Al-Bounyan Al-Marsous – une coalition dominée par les milices de Misrata – et la Brigade 604 composée de Syrtois se réclamant du salafisme dit « madkhali ». Cette école doit son nom à son maître, le théologien saoudien Rabia ben Hadi Al-Madkhali, qui prêche, outre l'application rigoureuse de la charia, la loyauté aux régimes en place. Les Madkhali sont hostiles aux Frères musulmans ainsi qu'aux djihadistes de type Al-Qaida ou EI. A Syrte, la base tribale de la Brigade 604, recrutant principalement au sein des Ferjani, l'avait d'emblée rendue suspecte de sympathies pro-Haftar. Le maréchal est

en effet lui-même issu de cette tribu, dont les racines géographiques s'étendent entre le golfe de Syrte et Tarhouna, aux portes de Tripoli. Mais la connexion est restée discrète et n'a pas eu d'impact militaire jusqu'à lundi, date de la rupture formelle de l'alliance locale entre cette Brigade 604 et les Misrati d'Al-Bounyan Al-Marsous, qui contrôlaient jusque-là Syrte. Selon un rapport d'un commandant misrati relayé au *Monde* par une source de Tripoli, « *les forces d'Al-Bounyan Al-Marsous ont essuyé des tirs dans le dos de la part de la Brigade 604 au moment de l'affrontement avec Haftar, ce qui les a conduits à évacuer la ville* ». Le double relais local qui a autorisé la prise de Syrte – les kadhafistes et les salafistes – illustre l'ambivalence idéologique qui caractérise la construction des alliances autour du maréchal.

« Action préventive »

Selon Emadeddine Badi, l'accélération des événements autour de Syrte s'explique vraisemblablement par la mobilisation affichée par la Turquie en faveur du GAN de Sarraj. Le 2 janvier, le Parlement turc a voté une motion autorisant l'envoi de troupes d'Ankara au secours du gouvernement de Tripoli. « *La prise de Syrte par Haftar est une action préventive avant l'arrivée des Turcs, qui devraient établir leur centre de commandement à Misrata* », souligne M. Badi. Chaque jour qui passe confirme l'escalade de la violence dans laquelle est aspirée la Libye, neuf mois après le déclenchement de l'offensive sur Tripoli par l'ANL de Haftar. Le 4 janvier, un missile tiré par un drone contre l'école militaire du quartier Al-Hadba Al-Khadra à Tripoli a causé la mort d'au moins 28 cadets. Le chef de la mission des Nations unies pour la Libye, Ghassan Salamé, a imputé lundi à New York cette attaque à « *un pays soutenant l'ANL* ». Il a exprimé à cette occasion sa « *colère* » devant l'inaction internationale face à l'aggravation du conflit en Libye nourrie par les multiples « *ingérences étrangères* » actuellement en cours. « *La Libye n'est pas seulement une histoire de pétrole, une histoire de gaz, une histoire géopolitique, s'est-il exclamé. C'est aussi une histoire d'hommes, et la population souffre pour la seule raison qu'il n'y a pas de message international clair affirmant qu'“assez, c'est assez”* ». Depuis le début de la bataille de Tripoli, le conseil de sécurité des Nations unies a échoué à adopter la moindre résolution appelant à l'arrêt des combats.

□ □ THEME 5 - 3 : Chaque jour dans le monde, un bateau est victime d'un acte de piraterie ou de brigandage

Source, journal ou site Internet : le Figaro

Date : 6 janvier 2020

Auteur : Etienne Jacob

Adressé par Elie Billaudaz

Les actes de piraterie et de brigandage ont majoritairement lieu dans le golfe de Guinée et en Asie du Sud-Est.

Dans le monde, un bateau est chaque jour victime d'un acte de piraterie ou de brigandage. C'est ce que révèle le premier rapport annuel du MICA center, le centre d'expertise français dédié à la sûreté maritime, publié lundi. Par piraterie, comprenez les actes de violence commis à des fins privées, en haute mer. Par brigandage, voyez un acte illicite, commis à des fins privées contre un navire, ou contre des personnes ou des biens à son bord, dans les eaux intérieures. Ainsi, en 2019, le MICA center, créé en 2016 à Brest et dont les compétences sont mondiales, a recensé 360 événements liés à la piraterie et au brigandage. Un chiffre stable depuis quatre ans mais deux fois moins important qu'en 2011 (668). Toutefois, certaines zones comme l'Asie

du Sud-Est restent particulièrement touchées. Triste leader de ce classement, le Nigeria arrive en tête avec 54 actes recensés, devant Grenade (30), et l'Indonésie (30).

Le golfe de Guinée, zone de tensions

À lui seul, le golfe de Guinée concentre près d'un tiers (111) des actes de piraterie et de brigandage survenus dans le monde. «*L'insécurité maritime reste élevée*» dans cette zone, observe le rapport du MICA center. Dans le fond du golfe, on constate «*une recrudescence des enlèvements et le maintien d'un niveau de violence élevé*», évoque-t-on. Ainsi, à 26 reprises cette année, les pirates ont réussi à prendre le contrôle d'un navire ou de son équipage. Lors de 25 attaques, ils ont fait usage de leurs armes.

Quant aux enlèvements, ils sont «*en forte augmentation depuis trois ans*» dans cette partie de l'Afrique, affirme ce document inédit. Au mois de décembre, ces faits se sont accélérés avec pas moins de cinq enlèvements, soit 53 otages. «*Si ce mois reste pour le moment exceptionnel, il témoigne d'une augmentation des moyens employés. La durée moyenne de détention s'allonge: elle est désormais de 33 jours, avec un record de 58 jours*», indique le MICA center. Ces actes sont l'œuvre majoritairement «*brigands locaux*», explique-t-on.

L'Asie et l'Amérique latine également touchées

Le Sud-est asiatique enregistre de son côté une hausse des événements liés à la piraterie au cours de l'année 2019, avec 86 faits comptabilisés. «*On observe en particulier de nouveau des attaques menées lors des transits dans le dispositif de séparation du trafic (DST) à l'ouvert du détroit de Malacca*», détaille le rapport. Et d'ajouter: «*Les brigands sont généralement armés de parangs, grands couteaux à lame recourbée largement utilisés en Indonésie, Malaisie et Philippines, NDLR. Des armes à feu sont souvent employées lors des attaques reportées au sud des Philippines*». De son côté, l'Amérique latine, est de plus en plus touchée par les actes de brigandage, visant les navires de plaisance. Ces attaques ont lieu dans des pays de l'arc antillais (Grenade, Saint-Vincent-et-les-Grenadines). Selon le MICA center, il s'agit principalement de vols commis au moment du mouillage des bateaux.

[THEME 5 - 4 : Iran : la Royal Navy reprend ses escortes dans le détroit d'Ormuz](#)

Source, journal ou site Internet : [Le marin](#)

Date : 6 janvier 2020

Auteur : Kevin Storme

Adressé par François Jouannet

Deux mois après avoir stoppé ses escortes de navires commerciaux battant pavillon britannique dans le détroit d'Ormuz, le Royaume-Uni a annoncé la reprise de ces opérations de sécurité en raison de l'escalade entre les États-Unis et l'Iran. «*J'ai ordonné de préparer le « HMS Montrose » et le « HMS Defender » afin qu'ils puissent accompagner les navires, a indiqué Ben Wallace, le secrétaire d'État à la Défense britannique, le samedi 4 janvier. Le gouvernement prendra toutes les mesures nécessaires pour protéger nos bâtiments et nos ressortissants. »* Fin juillet, la Royal navy avait déjà envoyé des navires militaires dans le détroit d'Ormuz, après que Téhéran s'est emparé du pétrolier britannique Stena Impero. L'annonce de Ben Wallace fait suite à l'assassinat, lors d'un raid américain le vendredi 3 janvier, du général Qassem Soleimani, considéré comme le numéro 2 du régime de Téhéran. À la suite de cette attaque ordonnée par Donald Trump et décidée sans l'aval du congrès américain, les dirigeants des deux puissances

ont multiplié les provocations. Le président américain a menacé de cibler 52 sites culturels iraniens après que le dirigeant iranien Hassan Rohani eut appelé à la « vengeance ». Un groupe amphibie américain, constitué par le porte-hélicoptères USS Bataan et des navires de transports USS New York et USS Oak Hill, qui devait participer à un exercice au large du Maroc, est par ailleurs en route vers le Proche-Orient.

6/ RENSEIGNEMENTS ET MENACES :

□ □THEME 6 - 1 : La mort du général Qassem Soleimani change radicalement l'avenir du Moyen-Orient

Source, journal ou site Internet : Diplomatie et Défense

Date : 4 janvier 2020

Auteur : Francesca de Villasmundo

Adressé par François Jouannet

Le raid des États-Unis dans la nuit du 3 janvier a soulevé (et pas un peu) des tensions dans la région et a placé les frictions entre les États-Unis et l'Iran sur la table de l'histoire. Une vidéo montre comment l'attaque de Soleimani s'est produite. Le raid a débuté à minuit lorsque des missiles ont touché un convoi des PMU (Forces de mobilisation du peuple irakien) qui escortaient une délégation iranienne des Gardiens de la Révolution à l'aéroport. L'incendie du drone américain a frappé deux voitures qui ont explosé en quelques instants puis se sont enflammées. À bord des voitures se trouvaient cinq membres du mouvement irakien et deux Iraniens. Et parmi les morts se trouve le chef de l'UGP, Abu Mahdi Al-Muhandis, et le général Qassem Soleimani précisément. La mort de ce personnage clé dans les tensions et les luttes acharnées au Moyen-Orient a été confirmée plus tard par le Pentagone et le gouvernement de Téhéran. L'attaque du convoi s'est déroulée seulement 24 heures après les émeutes à l'ambassade américaine à Bagdad. Au début, le scénario semblait être celui d'une attaque de milice avec des roquettes Kathyusha sur une caserne irakienne près de l'aéroport. Ensuite, l'image est devenue beaucoup plus claire. Et en fait, les mêmes sources du mouvement irakien ont commencé à parler d'"invités importants" à bord des voitures impliquées dans l'attaque. Quelques minutes et la confirmation est arrivée avec les noms des victimes. En quelques jours, l'Irak est devenu le champ de bataille le plus important entre Washington et Téhéran. Dans ce contexte, la communauté chiite irakienne, étroitement liée à l'Iran, joue un rôle déterminant. Téhéran depuis la chute du régime de Saddam Hussein a accru son influence sur le pays. Et la conséquence immédiate a été une escalade des représailles des milices soutenues par l'Iran contre l'armée américaine en Irak. Il y a à peine sept jours, une pluie de roquettes a frappé une garnison à l'entrée de Kirkouk, provoquant la mort d'un entrepreneur américain. Ensuite, l'assaut contre l'ambassade il y a deux jours a fait le reste. Téhéran a déjà répondu à cet assassinat du général Qassem Soleimani: "Achetez des cercueils pour l'armée américaine". L'ayatollah Khamenei, guide suprême de la Révolution islamique, a fait clairement comprendre que cette mort ne restera pas sans réponse de la part de l'Iran : «Une vengeance implacable attend les criminels qui ont empli leurs mains de son sang et de celui des autres martyrs», a-t-il déclaré. Le scénario devient donc de plus en plus incandescent et les résultats de cette crise peuvent être totalement imprévisibles. La mort du général Soleimani ressemble à une déclaration de guerre. Si Donald Trump affiche sa volonté de quitter le Moyen Orient depuis le début de son entrée en politique, l'effet inverse pourrait être causé par la récente attaque. La mort de Soleimani affecte le pouvoir des ayatollahs qui doivent faire face aux protestations internes du pays. Et c'est pour cette raison que la réaction sera très probablement forte.

□ □THEME 6 - 2 : La 2^{ème} flotte de l'US NAVY désormais pleinement opérationnelle pour l'Atlantique Nord

Source, journal ou site Internet : L'avenir

Date 4 janvier 2020

Auteur : Belga

Adressé par les @mers du CESM et François Jouannet

Cette deuxième flotte de la Marine américaine permet de répondre à la présence accrue des Russes et des Chinois au niveau naval.

La deuxième flotte de la Marine américaine, recrée en 2018 et dévolue aux opérations dans l'océan Atlantique et dans la région arctique en réponse à une présence navale accrue de la Russie et de la Chine, a atteint sa pleine capacité opérationnelle, a annoncé l'US Navy. Cette pleine capacité («Full Operational Capability», FOC, en jargon) a été atteinte le 31 décembre, un an et demi après sa réactivation. La deuxième flotte avait été démantelée en 2011, puis recrée en mai 2018 à Norfolk (Virginie), sur la côte est des États-Unis pour répondre aux activités aéronavales croissantes de la Russie dans l'océan Atlantique. «Dans un environnement de sécurité mondiale de plus en plus complexe, nos alliés et nos concurrents savent bien que bon nombre des voies de navigation les plus actives au monde se trouvent dans l'Atlantique nord», a souligné le «patron» de ce quartier-général, le vice-amiral Andrew Lewis. «Combiné à l'ouverture de voies navigables dans l'Arctique, cet espace compétitif ne fera que grandir et l'engagement de la 2e Flotte dans le développement et l'emploi de forces capables garantira que notre nation est à la fois présente et prête à combattre dans la région si et quand elle est sollicitée», a ajouté l'amiral Lewis. Son QG, installé à Norfolk assure le contrôle opérationnel sur les forces aéronavales américaines (navires, avions et unités de débarquement) au large de la côte est des États-Unis et de l'Atlantique nord, en coopération avec l'OTAN.

Un centre d'opération maritime établi en Islande

L'US Navy a aussi établi en septembre dernier un centre d'opération maritime (MOC) à Keflavik (Islande). En juin dernier, l'amiral Lewis avait dirigé, depuis le navire de commandement USS Mount Whitney, un vaste exercice aéronaval et amphibie en mer Baltique, «Baltops», le 47e du nom. La Russie a modernisé ces dernières années son arsenal submersible avec des sous-marins de nouvelle génération. Et des intrusions récurrentes de bombardiers stratégiques et sous-marins nucléaires russes ont été rapportées ces derniers mois près des côtes de pays de l'OTAN. En octobre dernier, les services de renseignement norvégiens ont ainsi observé le déploiement inédit de dix sous-marins, dont huit à propulsion nucléaire, qui ont quitté la base de Mourmansk (nord-ouest de la Russie) pour se rendre au large de la Norvège et patrouiller en mer de Barents (sud de l'océan Arctique).

□ □THEME 6 - 3 : Washington envisage des sanctions économiques contre Moscou pour son soutien à Nicolas Maduro

Source, journal ou site Internet : Le Monde

Date : 7 janvier 2020

Auteur : avec AFP

Adressé par Elie Billaudaz

Le représentant spécial américain pour le Venezuela estime que la Russie est principalement intéressée par « l'économie pétrolière » du pays sud-américain. Les Etats-Unis envisagent d'adopter des sanctions économiques à l'encontre de la Russie pour son soutien croissant au régime du président vénézuélien Nicolas Maduro, a déclaré lundi 6 janvier un haut responsable américain. « *Nous étudions de près le rôle de la Russie et nous n'allons pas permettre le niveau de soutien que nous avons vu ces derniers temps sans réagir* », a affirmé le représentant spécial américain pour le Venezuela, Elliot Abrams. Les Etats-Unis ont adopté une série de sanctions contre le Venezuela après la réélection en 2018 de M. Maduro lors d'un scrutin présidentiel dénoncé comme frauduleux. M. Abrams, qui n'a pas détaillé la nature des sanctions « *envisagées contre des entités et des individus* », a précisé que les Etats-Unis surveillaient avec attention le rôle de la Russie au Venezuela. Selon lui, la Russie est principalement intéressée par « *l'économie pétrolière* » du Venezuela, alors que le régime de Maduro se montre de plus en plus dépendant de Moscou depuis l'année dernière. « *Les compagnies russes opèrent maintenant plus des deux tiers, plus de 70 % du pétrole vénézuélien* », a-t-il dit. « *Donc le rôle de la Russie augmente en importance.* »

Le soutien de la Russie et de Cuba

M. Abrams a admis que Washington avait sous-estimé le soutien reçu par Nicolas Maduro de la Russie et de Cuba, en affirmant que ces deux pays avaient envoyé au Venezuela des milliers d'agents de renseignement. L'assistance cubaine et russe « *est, je crois, le pilier de soutien le plus important du régime, sans lequel il ne serait plus là* », a-t-il ajouté. M. Maduro « *n'a plus que la Russie, Cuba, la Chine et quelques dictatures bizarres à travers le monde, mais il perd le soutien non seulement de la droite et du centre mais aussi celui de la gauche en Amérique latine* », a également souligné M. Abrams.

Les Etats-Unis ont félicité dimanche le chef de l'opposition Juan Guaido pour sa réélection à la tête du Parlement du Venezuela par des élus d'opposition, alors qu'un rival revendique lui aussi le fauteuil de président de cette Assemblée. M. Maduro a, quant à lui, reconnu aussitôt ce candidat rival, Luis Parra, se réjouissant que Juan Guaido ait été « *évincé* ».

□ □ THEME 6 - 4 : Chammal : dans l'immédiat, la France n'a pas l'intention de retirer ses 160 soldats déployés en Irak

Source, journal ou site Internet : OPEX 360

Date : 7 janvier 2020

Auteur : Laurent Lagneau

Adressé par André Dulou

Alors que les élus chiites du Parlement irakien ont voté, à main levée, une résolution exigeant du gouvernement [démissionnaire] de demander le retrait des « forces étrangères » du pays, l'Allemagne a fait savoir qu'elle réduirait « temporairement » sa participation à la coalition anti-jihadiste dirigée par les États-Unis, notamment en redéployant en Jordanie et au Koweït une trentaine de soldats de la Bundeswehr jusqu'alors affectés au camp de Taji [nord de Bagdad] pour une mission de formation menée au profit des troupes irakiennes. De leur côté, et après un cafouillage ayant fait désordre, les États-Unis excluent tout retrait d'Irak pour le moment. S'agissant de la résolution du Parlement irakien, votée après l'élimination, par une frappe américaine, du général Qassem Soleimani, le chef de la force iranienne al-Qods, et d'Abou Mehdi al-Mouhandis, le numéro deux du Hachd al-Chaabi, une coalition de milices

chiites pro-Téhéran, le chef du Pentagone, Mark Esper, a fait valoir qu' « aucun des Kurdes » n'avaient pris part au vote, de même que la « quasi-totalité » des sunnites. Et d'en conclure : « Les Irakiens ne veulent pas que nous partions » car « ils savent que les États-Unis sont là pour les aider à devenir un pays souverain, indépendant et prospère. Ce ne sont pas les intentions de l'Iran. L'Iran veut les contrôler et en faire un État supplétif. » Quant à la France, qui compte 160 militaires en Irak, au sein des TF [Task Force] Monsabert et Narvik, dans le cadre de l'opération Chammal [nom de la participation française à la coalition, ndlr], il n'est pas question d'un retrait « dans l'immédiat », alors que les missions de formations assurées jusqu'alors par la coalition sont actuellement suspendues. C'est en effet ce qu'a affirmé une source gouvernementale française à l'AFP, ce 7 janvier. « La lutte contre le terrorisme est la priorité numéro 1 de nos armées. Contre Daech, contre Al-Qaïda, au Levant, au Sahel ou ailleurs, cette défense de l'avant est essentielle à la protection de la Nation », a fait valoir Florence Parly, la ministre des Armées, via Twitter, après avoir évoqué les attentats de janvier 2015. « Nous poursuivrons cette mission primordiale avec une vigueur et une détermination intactes en 2020 », a ensuite assuré la ministre. S'agissant de la présence française en Irak, elle a affirmé que la « priorité aujourd'hui est la même qu'hier et doit être celle de demain : lutter contre Daesh, sa résurgence sur le terrain au Levant, sa propagande sur internet. » Aussi, a poursuivi Mme Parly, « l'apaisement des tensions en Irak et dans la région est indispensable » car la « coalition internationale anti-Daesh doit pouvoir continuer sa mission. » « Dans le contexte actuel, la France appelle l'Iran à ne pas contribuer à l'escalade, et à revenir au plein respect de l'accord nucléaire », a ensuite souligné la ministre. Enfin, Mme Parly a indiqué que, après la frappe américaine contre le général Soleimani et les réactions qu'elle a suscitées, le « niveau de protection » des 160 militaires français déployés en Irak avait été « renforcé » dès le 3 janvier. « Tout est mis en oeuvre pour assurer leur sécurité », a-t-elle affirmé. Et de conclure : « La France continuera d'être une force d'équilibre, et les Armées y contribueront avec leur posture de fermeté et de modération. » Pour rappel, depuis mars 2015, la TF Narvik a formé plus de 9100 soldats et plus de 390 instructeurs irakiens. En outre, elle a mené des stages de perfectionnement au profit de près de 3800 soldats, « ce qui représente 25% des actions de formation menées par la coalition pour l'ICTS [Iraki Counter Terrorism Service] », rappelle le ministère des Armées. Déployée auprès de la 6e Division, la TF Monsabert a assuré la formation de 3.800 soldats et celle de 1.900 instructeurs irakiens. Ayant noué un partenariat avec l'école d'artillerie, elle a formé plus de 700 officiers et sous-officiers irakiens.

7/ SECURITE INTERIEURE

□ □ THEME 7 - 1 : 1.300 heures de vol en moins pour les hélicoptères de la gendarmerie en 2020

Source, journal ou site Internet : Info l'Essor

Date : 7 janvier 2020

Auteur :

Adressé par André Dulou

Info *L'Essor* – Les temps sont durs, même pour les prestigieux et indispensables hélicoptères de la Gendarmerie. Selon nos informations, la direction générale a décidé de diminuer de 1.300 le nombre d'heures de vol disponibles en 2020 pour les forces aériennes de gendarmerie (FAG). La mesure est une saignée franche dans l'activité de toute la Gendarmerie. L'Institution avait en effet prévu de disposer de 19.300 heures de vol en 2020 pour ses 56 hélicoptères. Un volume équivalent à celui de 2019. Mais les 150 pilotes de l'Institution ne pourront donc finalement en utiliser que 18.000, économies oblige. Selon nos informations, l'essentiel de cette économie

porte sur les heures de vol des hélicoptères Ecureuil. Un choix paradoxal car c'est l'appareil dont l'heure de vol est la moins onéreuse.

8/ ENERGIE - ENVIRONNEMENT – CLIMAT

THEME 8 - 1 : Feux en Australie : les pompiers redoublent d'efforts avant la prochaine vague de chaleur

Source, journal ou site Internet : Le Figaro

Date : 7 janvier 2020

Auteur : Avec AFP

Adressé par Elie Billaudaz

L'agence météorologique australienne prévoit une nouvelle hausse du mercure vendredi, accompagnée d'un renforcement des vents. Les pompiers redoublaient d'efforts mardi 7 janvier pour reprendre le contrôle de gigantesques feux de forêt en Australie, profitant d'une météo ponctuellement moins défavorable avant une nouvelle vague de chaleur dans les prochains jours. Pour ces volontaires épuisés après des mois de bataille contre les flammes, il s'agissait notamment de canaliser la propagation des feux, de débroussailler des zones à risque ou encore de procéder au déclenchement de feux tactiques pour brûler la végétation et priver les incendies principaux de combustible. Ces actions ont des allures de course contre la montre car l'agence météorologique australienne prévoit une nouvelle hausse du mercure vendredi, accompagnée d'un renforcement des vents. *«Il s'agit vraiment d'organiser les protections pour limiter les dégâts potentiels et l'apparition de nouveaux foyers dans les prochains jours»*, a déclaré le chef des pompiers dans les zones rurales de l'État de Nouvelle-Galles du Sud, Shane Fitzsimmons

Les fumées repérées en Argentine

Il a parlé de conditions désormais *«beaucoup plus favorables»* mais mis en garde contre *«le retour d'un temps chaud attendu dans la semaine»*. Des dizaines de feux échappent toujours à tout contrôle dans l'est de l'immense île-continent. Et les autorités redoutent la jonction de deux incendies faisant rage dans les États de Nouvelle-Galles du Sud et du Victoria, qui pourraient donner lieu à un brasier monumental. Des précipitations lundi ont offert un répit relatif, mais elles restaient insuffisantes pour permettre l'extinction des incendies. Dans certaines zones, elles ont même compliqué l'action des pompiers, en particulier les opérations de brûlage contrôlé. Vingt-cinq personnes ont péri depuis le début de cette crise en septembre. Plus de 1800 maisons ont été réduites en cendres, de même qu'environ 80.000 km², soit une superficie équivalente à l'île d'Irlande. Autre signe de l'ampleur du désastre en cours, les services météorologiques chilien et argentin ont annoncé lundi que les fumées des incendies australiens avaient été repérées dans le ciel de ces deux pays, distants de plus de 12.000 km de l'Australie. On ignore encore ce que sera le coût financier de cette dramatique saison des feux, qui a cette fois été particulièrement précoce et virulente. Mais le Conseil des assureurs d'Australie a annoncé que les demandes de dédommagements reçues par les compagnie s'élevaient d'ores et déjà à 700 millions de dollars australiens (433 millions d'euros), un montant appelé à grimper.

Cyclone porteur d'espoir

Critiqué pour la lenteur de sa réponse depuis le début de cette crise, mais aussi pour son piètre bilan en matière de lutte contre le réchauffement climatique, le premier ministre conservateur Scott Morrison s'est engagé à reverser sur deux ans deux milliards de dollars australiens (1,2

milliard d'euros) de rentrées fiscales dans un fond national d'aide aux victimes des incendies. À Sydney, un hommage a été rendu pour les funérailles d'Andrew O'Dwyer, un pompier de 36 ans décédé en combattant les feux fin décembre. Nombre de ses collègues en tenue orange étaient alignés dans la rue au passage du cortège transportant son cercueil qui était recouvert du drapeau du service rural des pompiers. Les conditions dans les prochains jours ne devraient pas être aussi catastrophiques que samedi. Mais Shane Fitzsimmons a déclaré à la chaîne publique ABC qu'il ne fallait pas «*se laisser gagner par une fausse impression de sécurité*». Un grand nombre de feux sont trop importants pour être éteints par les pompiers. Et seules de très importantes précipitations permettront d'en venir à bout, a-t-il dit. Shane Fitzsimmons, qui est au fil des mois devenu le visage de la lutte contre les incendies en raison de ses multiples interventions dans les médias, s'est surpris à saluer la formation d'un cyclone au large du nord-ouest de l'Australie, en espérant y voir la promesse d'une fin prochaine de la saison des feux. «*C'est bien de voir qu'un cyclone est en train de se former. Je ne devrais pas dire cela et j'espère qu'il n'y aura pas de dégâts*», a-t-il expliqué. «*Avec un peu de chance, c'est le signe du début de l'activité liée à la mousson qui viendra chasser la masse d'air chaud qui influence tellement la météo.*»

□ □ THEME 8 - 2 : La NASA découvre une autre planète de la taille de la Terre dans une « zone habitable »

Source, journal ou site Internet : le Figaro

Date : 7 janvier 2020

Auteur : avec AFP

Adressé par Elie Billaudaz

Située à cent années-lumière de notre planète, «TOI 700 d» est un peu plus grande que la Terre. Des astronomes vont désormais l'étudier pour découvrir sa composition.

La Nasa a annoncé lundi 6 janvier que son satellite TESS, chasseur de planètes, avait permis de découvrir une nouvelle planète de la taille de la Terre et à une distance ni trop proche, ni trop éloignée de son étoile pour que de l'eau liquide y soit présente (peut-être). La planète est baptisée «TOI 700 d» et est relativement proche de nous : «*A cent années-lumière*», a annoncé le Jet Propulsion Laboratory de la Nasa lors de la conférence hivernale de la société américaine d'astronomie à Honolulu, à Hawaï. «*TESS a été conçu et lancé spécifiquement pour trouver des planètes de la taille de la Terre et en orbite autour d'étoiles proches*», a déclaré Paul Hertz, directeur de la division d'astrophysique de la Nasa. Le système a failli être raté par TESS, mais plusieurs astronomes amateurs, dont un lycéen du nom d'Alton Spencer et salué par la Nasa, ont découvert une erreur de classification initiale, ce qui a permis de comprendre la vraie nature du système. La découverte a ensuite été confirmée par le télescope spatial Spitzer. Quelques autres planètes de type similaire ont été découvertes auparavant, notamment par l'ancien télescope spatial Kepler, mais c'est la première par TESS, lancé en 2018. TESS fixe une partie du ciel pour détecter si des objets -des planètes-- passent devant des étoiles, ce qui cause une baisse temporaire de luminosité de l'étoile. Cela permet à TESS d'inférer la présence d'une planète, sa taille, son orbite, etc. L'étoile TOI 700 est petite, environ 40% la taille et la masse de notre Soleil, avec une température de surface inférieure de moitié. TESS a découvert trois planètes autour de cette étoile, nommées TOI 700 b, c, et d. Seule la «d» est dans la zone dite habitable. Elle fait presque la taille de la Terre (20% de plus), et fait le tour de son étoile en 37 jours. Elle reçoit 86% de l'énergie fournie par le Soleil à la Terre. Reste à savoir de quoi elle est composée. Les chercheurs ont généré des modèles à partir de la taille et du type de l'étoile, afin de prédire la composition de l'atmosphère et la température de surface. L'une des simulations,

explique la Nasa, est une planète couverte par des océans avec «*une atmosphère dense et dominée par le dioxyde de carbone, similaire à ce à quoi Mars ressemblait quand elle était jeune, selon les suppositions des scientifiques*». Une face de cette planète fait toujours face à son étoile, comme c'est le cas de la Lune avec la Terre, un phénomène appelé rotation synchrone. Cette face serait constamment couverte de nuages, selon ce modèle. Une autre simulation prédit une version de la Terre sans océans, où les vents souffleraient de la face cachée vers la face éclairée. De multiples astronomes vont désormais observer la planète avec d'autres instruments, obtenant de nouvelles données qui correspondront peut-être à l'un des modèles prédits par la Nasa.

□ □ THEME 8 - 3 : Éoliennes : une guerre informationnelle au cœur de la transition énergétique

Source, journal ou site Internet : Infoguerre

Date : 3 janvier 2020

Auteur : Arnold Bidal, Margaux Giraud, Alexandre Harribey, Louis-Marie Heuze, Claire Rouquayrol

Adressé par André Dulou

L'essor des énergies renouvelable suscite naturellement des interrogations, donc d'éventuelles polémiques, car il repose sur des solutions pas encore assez matures pour être « pures » sur le plan environnemental. Dans ce contexte, les évolutions du secteur de production d'énergie éolien divisent les opinions. D'un côté se trouvent ses défenseurs qui aspirent à l'essor d'une économie circulaire créatrice d'emploi, de ressources énergétiques non polluantes et de gains financiers. Face à eux, des détracteurs dénoncent les effets environnementaux et sanitaires négatifs de cette solution. Certains poussent leur analyse jusqu'à considérer que ce pan d'activité est gangrené par des dérives mafieuses délétères. Alors que le secteur de l'énergie représente un atout majeur pour l'économie nationale, il est essentiel de décrypter la grille de lecture des détracteurs de ce système afin d'apprécier les rapports de force en présence mais aussi de mesurer les enjeux informationnels et structurels afférents. L'observation des arguments débattus autant que des études relatives à cette composante des énergies renouvelables permet de modérer les thèses défendues par les influenceurs qui lui sont défavorables. S'il n'est pas opportun de se cantonner à une approche idyllique du système éolien, les perspectives économiques qu'il offre et les bénéfices attendus par une exploitation raisonnée d'une énergie endémique rendent opportune une analyse pragmatique du sujet. Partant des éléments présentés par François Bouglé dans son ouvrage Éoliennes La face noire de la transition écologique, cette étude vise à mettre en perspective les conflits relatifs au système éolien pour en saisir les enjeux véritables au-delà des positions partisans.

9/ GEOPOLITIQUE DE LA CULTURE :

□ □ THEME 9 - 1 : De nouveaux documents éclairent l'activité « business » de Cambridge Analytica

Source, journal ou site Internet : Le monde

Date : 7 janvier 2020

Auteur : Damien Leloup

Adressé par Elie Billaudaz

Des dossiers internes de l'entreprise, spécialisée dans l'influence politique, ont été publiés sur Internet. Ils montrent la manière dont elle démarchait aussi de grands groupes. Le nom est presque devenu synonyme de manipulation politique. Mais la société britannique Cambridge Analytica, qui a mis la clé sous la porte en 2018 après avoir proposé divers services de propagande électorale et de manipulation de l'opinion se fondant en grande partie sur des données Facebook obtenues illégalement, était loin de n'avoir qu'une activité électorale. C'est ce que révèlent, notamment, une série de documents mis en ligne au tout début du mois de janvier sur le site Hindsight 2020 : cinq dossiers concernant les activités de l'entreprise au Kenya, en Malaisie, ou encore pour soutenir John Bolton, l'ancien conseiller à la sécurité nationale de Donald Trump. Les documents publiés, qui comportent des propositions commerciales, des échanges de courriels ou encore des tableaux de gestion de projet, montrent en effet qu'aux côtés de ses activités électorales, SCL – la maison mère de Cambridge Analytica – était également très active en matière de prospection commerciale à destination des grandes entreprises, auxquelles elle proposait des campagnes de marketing pour leurs produits ou des campagnes de communication. Plusieurs documents listent des prises de contact avec des représentants de très grands groupes. Un document, daté du 25 janvier 2017, égrène ainsi un contact « à relancer » avec l'opérateur Deutsche Telekom ; la signature d'un accord de confidentialité avec Coca-Cola Royaume-Uni, préalable à un audit; ou encore la nécessité d'écrire une « note de concept » pour la SNCF. Les documents publiés n'évoquent aucune signature ferme de contrats. Le plus souvent, mais pas toujours, ces démarchages se font auprès d'entreprises issues de pays où Cambridge Analytica a, en parallèle, une activité politique. Au Kenya, où Cambridge Analytica avait été mandatée pour la campagne du président Uhuru Kenyatta, sa maison mère démarche aussi la Standard Bank, dont elle aurait obtenu un « accord oral ». En Malaisie, où SCL a ouvert une filiale et se montre très active politiquement, l'entreprise a également proposé un projet « clé en main » à la compagnie pétrolière d'Etat Petronas. Un document de 90 pages y présente un plan complet pour améliorer l'image de l'entreprise dans les Etats de Sabah et Sarawak, qui forment la Malaisie orientale, où elle mène d'importants projets contestés localement – fin 2019, le gouvernement local de Sarawak a porté plainte contre Petronas, qu'il accuse de fraude fiscale.

Grandes entreprises et « aspirations politiques » Pour remédier aux oppositions locales, SCL propose dans ce document, pour un peu plus de 2 millions de dollars (1,78 million d'euros), un projet en trois phases, débutant par une collecte de données et des sondages, qui permettront ensuite à Petronas de « mettre en place une stratégie de communication sur plusieurs fronts », en utilisant des « influenceurs », qu'ils soient « formels ou informels ». Un jargon qui masque mal le caractère très invasif des outils de SCL, dont des captures d'écran présentées en fin de document promettent de pouvoir établir des listings nominatifs d'habitants en fonction de leurs opinions politiques, de leurs origines ethniques ou de leur lieu de résidence. Petronas a nié, le 3 janvier, comme elle l'avait déjà fait en 2018, toute relation avec Cambridge Analytica et SCL. Le document publié ne prouve aucunement qu'un contrat ait été conclu, mais suggère que des discussions très avancées ont eu lieu entre l'entreprise britannique et la compagnie pétrolière. Dans certains cas, le mélange des genres entre politique et « business » semble avoir été presque total. Fin 2016, Mark Turnbull, l'un des principaux dirigeants de SCL, écrit ainsi à l'un de ses contacts chez Sierra Rutile Limited, une importante compagnie minière du Sierra Leone, qui s'apprête à fusionner avec une autre société. « C'est une période-clé pour Sierra Rutile, écrit M. Turnbull. Je ne suis pas sûr que cela aura un impact sur vos aspirations politiques pour les élections générales de 2018, mais je serais ravi, si vous en avez le temps, de reprendre nos

discussions à ce sujet. Nous avons pensé à une approche qui pourrait vous intéresser et que je pourrais partager avec vous. »

De nouvelles publications attendues

L'essentiel des documents publiés jusqu'à présent concernent cependant les activités électorales de Cambridge Analytica au Kenya, en Malaisie et aux Etats-Unis. Les échanges de courriels et les présentations internes montrent également que Cambridge Analytica, financée et soutenue par les milieux ultraconservateurs américains et Steve Bannon, l'ancien conseiller de Donald Trump, n'a pas cherché à démarcher que des candidats conservateurs. Quelques noms étonnants figurent dans les listes de « *prospects* », comme l'ancien président mexicain Enrique Peña Nieto, peu apprécié de Donald Trump, ou encore le mouvement indépendantiste catalan. L'origine des documents ne fait que peu de doute : tous semblent provenir des fichiers sauvegardés par Brittany Kaiser, ancienne cadre de Cambridge Analytica, qui a expliqué, depuis le scandale qui a touché l'entreprise en 2018, avoir été prise de remords et a témoigné devant plusieurs commissions parlementaires. Selon Carole Cadwalladr, la journaliste du *Guardian* qui avait révélé les pratiques de Cambridge Analytica, 100 000 documents au total devraient être mis en ligne – une centaine l'ont été pour l'instant.

☐☐THEME 9 - 2 : Cachez ce ressentiment anti-Français que je ne saurais voir : le cas de l'Afrique de l'Ouest

Source, journal ou site Internet : IRIS

Date : 6 janvier 2020

Auteur : Caroline Roussy

Adressé par André Dulou

Longtemps, le ressentiment anti-français ouest-africain a été considéré, selon, comme l'apanage d'étudiants agités ou de réseaux sociaux peu représentatifs. Une parole décomplexée, résiduelle, qui ne pouvait être le reflet de l'opinion publique tant les liens entre la France et ses anciennes colonies sont certes pavés d'ambiguïtés, mais d'amitiés, malgré tout. Affirmer cette amitié est-elle performative ? Cela reste à (é)prouver désormais face à la contestation de la France sur de nombreux sujets : décolonisation inachevée, franc CFA, opération Barkhane... Les griefs s'accumulent. Paris a semblé un temps désarçonné avant de reprendre l'initiative de manière parfois incontrôlée : plébiscite d'« une réforme ambitieuse » du franc CFA, convocation des chefs d'État du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad) à Pau. Dans tous les cas de figure et même si la fin du CFA était attendue, les paroles et les actions de la France sont scrutées. Elles génèrent frustrations et ressentiments et participe d'une ambivalence structurelle : le rejet et le besoin de la France, savamment entretenus par des chefs d'État africains en mal de crédibilité sur le plan national. Toutefois, dans un contexte de contestation sans précédent, l'étau se resserre sur l'Hexagone. Ce cycle ne traduit-il pas une bascule géopolitique nécessaire, une demande de redéfinition des relations internationales sur des bases égalitaires ?

Enterrement du franc CFA : la divine surprise

Février 2019. Sur le perron de l'Élysée, le président ivoirien, Alassane Ouattara, lors d'une conférence de presse improvisée, appelait de ses vœux que « cesse le faux débat sur le franc CFA, qui est une monnaie solide, bien gérée et appréciée ». Décembre 2019. À Abidjan cette fois, où il recevait son homologue français, Emmanuel Macron, le même président, Alassane Ouattara, a annoncé la fin du franc CFA, prochainement remplacé par l'éco. La séquence du 21 décembre était presque parfaite. D'autres annonces s'en sont suivies : retrait des réserves de

change du Trésor public français, transfert du compte d'opération vers les banques centrales et « retrait des représentants de la France de tous les organes de décision et de gestion de l'UEMOA ». Si de nombreuses questions demeurent – supposant un très haut niveau de technicité sur des points tels que le maintien de la parité fixe éco/euro, la création éventuelle d'un panier monétaire ou l'adoption de l'éco par l'ensemble des pays membres de la CEDEAO –, l'évolution sur ce dossier, en quelques mois, est pour le moins spectaculaire. Rappelons qu'Emmanuel Macron, qui pose sur la photo, interpellé sur cette question en marge de son discours prononcé à Ouagadougou en novembre 2017, avait soutenu que c'était là un « non-sujet » pour la France. Pourtant en quelques mois, on observe que « le faux débat », le « non-sujet » s'est imposé dans les agendas respectifs des chefs d'États africains et français. La pression conjuguée des intellectuels, des jeunes et des sociétés civiles aura eu raison de ce changement. Si les processus électoraux africains sont souvent présentés comme des artefacts démocratiques, la lutte et l'opiniâtreté des mouvements populaires auront démontré que la démocratie ne saurait être réduite aux seules séquences électorales. Toutefois, ne feignons pas de déconsidérer que la France, de plus en plus conspuée et concurrencée par de nouvelles puissances comme la Russie ou la Chine, y avait également un sérieux intérêt géopolitique voire géoéconomique.

La parole lénifiante du président Emmanuel Macron : le « colonialisme a été une erreur profonde, une faute de la République »

Ce n'est pas un hasard si la fin du franc CFA a été annoncée conjointement par les présidents Ouattara et Macron, à Abidjan. Il s'agissait de mettre en scène les ressorts d'une nouvelle relation et de mettre symboliquement un terme aux liens de dépendance – même si ces derniers restent encore nombreux. Le président français, toujours dans la séquence questions-réponses en marge de son discours de Ouagadougou, avait soutenu que la dénomination « franc » de cette monnaie ne devait pas être « obsessionnelle ». « Sur ce sujet, avait-il ajouté à l'adresse des étudiants burkinabés, n'ayez pas une approche bêtement post-coloniale ou anti-impérialiste. » Il semble avoir ripoliné son discours depuis, ayant opté pour le changement et la coopération de sorte à endiguer la parole de quelques groupes extrémistes qui jusque-là instrumentalisaient le franc CFA pour nourrir un sentiment anti-français primaire. En effet, de nombreux « anti-CFA » ne se revendiquaient pas comme « anti-français ». La question reste celle de la temporalité. Ce changement de posture n'intervient-il pas trop tard lorsque l'on observe que l'opération Barkhane subit désormais les mêmes assauts aux relents lexicaux « démagistes », voire conspirationnistes ? Le malaise est profond, attesté par des prises de paroles, devenues virales comme celles de Salif Keita accusant la France de collaboration avec les terroristes. La plateforme « Yéréwolo Debout sur les remparts », dont on ne connaît pas à ce stade l'audience, a appelé à manifester vendredi 10 janvier contre la présence française au Mali. Les organisateurs, souhaitant mobiliser un million de personnes, ont déclaré qu'ils « n'[étaient] pas contre les Français, mais contre la politique France-Afrique ». À l'issue de l'entérinement de l'acte de décès du franc CFA, Emmanuel Macron a déclaré selon certains journaux que « (...) *le colonialisme (...) [avait] été une erreur profonde, une faute de la République* ». *Mais quelle est cette faute ? La mise sous tutelle administrative ? La création de territoires d'exploitation ? La politique assimilationniste ? Les crimes commis au nom de la colonisation ? Le travail forcé ? L'idéologie colonialiste* qui pourtant n'a pas toujours été univoque ? Si l'adage populaire avance que « faute avouée, à moitié pardonnée », la faute n'est pas clairement identifiable dans ce cas précis... Si cette parole est politique – et seules les populations seront en capacité de l'apprécier ou non –, elle ne saurait pour autant rendre compte des processus historiques qui justement ont conduit à la colonisation et reste le travail des historiens. La déclaration de Macron contextualisée, et donc plus ou moins rapportée dans son intégralité, est autrement plus intéressante : « *Trop souvent aujourd'hui la France est*

perçue » comme ayant « *un regard d'hégémonie et des oripeaux d'un colonialisme qui a été une erreur profonde, une faute de la République* », ayant par la suite appelée à « *bâtir une nouvelle page* ». Dans cette assertion, il dénonce tout à la fois la représentation hégémonique de la France et les oripeaux du colonialisme même si on relève une faute syntaxique et si l'on ne sait si cette hégémonie est teintée des oripeaux du colonialisme ou si les deux propositions doivent être prises indépendamment. Le commentaire de texte invite à la contorsion. Si la première proposition est plausible, alors il admet et a condamné un système qui perdure jusqu'à nos jours. Il reconnaît la nécessité d'un changement de logiciel. Lors de son discours de Ouagadougou en 2017, considéré comme fondateur par son entourage, et qui de fait nous invite à le considérer comme tel, le président français avait avancé qu'il n'y avait plus de politique africaine de la France. Si personne n'avait été dupe de cet effet de rhétorique, il avait souhaité initier un changement dans la politique française en évitant l'écueil de ses prédécesseurs, qui tous, avaient plaidé en faveur d'un renouvellement des relations entre la France et ses anciennes colonies. Pour finir par y céder. Si en haut lieu beaucoup se sont souvent escrimés à affirmer côté français que le ressentiment anti-français n'existait pas, on ne comprend pas cette nécessité incessante de revendiquer l'écriture d'une nouvelle narration entre la France et les anciens pays de l'AOF. Ou on la comprend trop bien... Mais entre la parole et les actes, on observe tout de même un hiatus. Ce 5 décembre, Emmanuel Macron convoquait de manière peu amène les chefs d'État du G5 Sahel à Pau pour qu'ils clarifient leurs positions, voire réaffirment leur soutien à Barkhane. Une manière de faire qui fleure le manque de respect à l'égard de ses homologues en les campant dans une position de servitude volontaire à l'égard de la France tout en alimentant de manière collatérale le ressentiment anti-français. Emmanuel Macron n'en est d'ailleurs pas à son premier fait d'armes en la matière. Lors de son discours de Ouagadougou, répondant à la question d'un étudiant sur les problèmes d'électrification, et ce tandis que Roch Kaboré, président du Burkina Faso, avait momentanément quitté la salle – sans que les raisons aient été clairement identifiées –, il lançait goguenard à son homologue : « Reste là ! » Enchaînant aussitôt à l'adresse du public : « Du coup, il est parti réparer la climatisation », provoquant des rires hilares dans l'amphithéâtre. Un président humilié dans son propre pays devant sa jeunesse, alors que le respect à l'endroit des aînés y est un sanctuaire absolu... Cette arrogance, cette morgue française, ce sentiment de supériorité que d'aucuns souhaiteraient voir disparaître n'est pas qu'imputable à Emmanuel Macron. Ses prédécesseurs avaient tous su se distinguer et le climax avait, sans doute, été atteint lors du discours de Nicolas Sarkozy prononcé à Dakar en 2007 : le « drame de l'Afrique » vient du fait que « l'homme africain n'est pas assez entré dans l'Histoire ». La faute du colonialisme sinon à considérer ses ramifications jusqu'à nos jours ne se niche pas que dans le comportement des gouvernants français. L'omnivorité des multinationales françaises (Orange, Suez, Eiffage, Bolloré, Auchan, Carrefour, pour ne citer que quelques exemples), et si désormais elles interagissent dans univers concurrentiels, agacent tout autant que les discours officiels sur l'incroyable croissance des PIB des pays de la région, sans développement tangible pour les populations. Il y a donc tout lieu pour la France, par-delà des effets de communication, de se remettre en question et sans doute conjointement avec les chefs d'États africains, qui n'hésitent pas à jouer du double-discours. Cet effort doit être structurel et traduit en actes tangibles. Seuls le travail en commun, la confrontation des analyses, la mutualisation des informations, des savoir-faire, où bien évidemment la France conserve une expertise, permettront le basculement des mondes et que la géopolitique puisse s'écrire à partir de l'Afrique et non que l'Afrique continue à être inventée à partir de catégories d'analyses occidentales. Il en va désormais des relations entre la France et les pays ouest-africains. Dans tous les cas, côté africain, le changement est en marche. La France sera-t-elle au rendez-vous de l'histoire ? La question mérite d'être posée.

10/ GEOPOLITIQUE DE L'INFORMATION :

□ □ THEME 10 - 1 : Inde : autorisé au départ du déploiement de la 5G, Huawei le sera-t-il à l'arrivée ?

Source, journal ou site Internet : ZDnet. com

Date : 7 janvier 2020

Auteur : Rajiv Rao

Adressé par Elie Billaudaz

Il y a quelques jours, un événement a bouleversé le monde des télécoms en Inde. Le ministre responsable du secteur des télécommunications dans le pays, Ravi Shankar Prasad, a indiqué que « des essais 5G seront faits avec tous les fournisseurs et opérateurs... Nous avons pris la décision de principe de donner le spectre 5G pour ces expérimentations ». Si cette annonce pourrait apparaître totalement banale, la réalité est loin d'être aussi évidente. Alors que le gouvernement indien prévoit aujourd'hui de céder 8 644 MHz de spectre national au tarif de 70 millions de dollars par MHz à l'occasion du déploiement de la 5G, l'annonce du gouvernement contenait en effet une information implicite et non vérifiée qui pourrait se révéler totalement électrique pour l'ensemble de l'immense marché indien. Celle-ci concerne bien évidemment Huawei, le fabricant chinois d'équipement de réseau et de smartphones, qui devrait finalement être autorisé à participer au déploiement des réseaux 5G du pays. Et ce, en dépit des pressions intenses exercées par les Etats-Unis pour que le gouvernement indien s'abstienne de remettre à l'entreprise chinoise ce précieux contrat, pour des raisons de protection de la sécurité nationale.

L'Europe, le dernier refuge de Huawei

Si aucun contrat de déploiement de réseau 5G n'a encore été accordé à Huawei, dont la présence n'a été autorisée que pour les prochaines expérimentations 5G, la décision de permettre à l'entreprise chinoise de participer aux essais a d'importantes ramifications. Cela signifierait que l'Inde a mis de côté les allégations des Etats-Unis selon lesquelles Huawei espionne différents pays par le biais de ses équipements réseau. Cette thèse, qui fait de Huawei le "Cheval de Troie" de Pékin au sein des réseaux de télécommunication étrangers, est ardemment soutenue par l'administration américaine, qui a su rallier à sa cause des pays comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon et Taïwan, amenant ces derniers à interdire purement et simplement la présence du constructeur chinois sur leurs sols. A contrario, la présence de la firme de Shenzhen est encore "tolérée" dans des pays comme la France, les Pays-Bas, la Russie et la Corée du Sud. Il en va de même pour la Suisse, où l'entreprise suisse Sunrise s'est associée à Huawei pour construire un centre de recherche. En ce moment, l'Europe a une influence considérable sur les résultats de Huawei, surtout si l'on considère que la moitié de ses 65 contrats 5G proviennent de ce continent.

Faire fi des méfiances pour New Delhi

Pourtant, contrairement à ses homologues européens, l'Inde n'a jamais été totalement convaincue de l'innocence de Huawei, alors que les autorités indiennes avaient déjà accusé le constructeur chinois de pirater ses réseaux via l'exploitation de portes dérobées à des fins de surveillance. Les tensions entre l'Inde et son voisin chinois, avec qui New Delhi avait mené une guerre frontalière larvée en 1962, ne sont d'ailleurs pas pour rien dans cette méfiance avérée. Cependant, si Huawei est sélectionnée par les compagnies de téléphone indiennes pour leurs constructions 5G comme elle l'a déjà été lors du déploiement de la 3G et de la 4G, cela signifierait de manière irréfutable que le commerce triomphe à la fois sur la sécurité nationale et sur le chauvinisme indien. La Chine est le plus grand partenaire commercial de l'Inde. Des

estimations récentes calculent que l'Inde pourrait augmenter son commerce avec la Chine d'au moins 20 milliards de dollars au cours des prochaines années. Il ne faut pas non plus oublier que 66 % des smartphones indiens sont fabriqués en Chine. La Chine a également averti l'Inde que l'exclusion de Huawei de la participation à la construction de la 5G du pays pourrait avoir de graves conséquences économiques.

Gagnant-gagnant

Les acteurs de l'industrie apprécient Huawei pour des raisons de qualité, et pour les prix pratiqués par le géant chinois. Rappelons que l'un des champions de l'économie indienne, Sunil Mittal, fondateur de l'un des " Big Three" de l'Inde, a exhorté le gouvernement indien d'autoriser la société chinoise à participer aux essais à venir, déclarant que son matériel pour les phases 3G et 4G était supérieur à celui de fournisseurs européens tels qu'Ericsson et Nokia - les autres fournisseurs actifs en Inde - mais aussi de Samsung ou de ZTE. Airtel a déjà choisi Nokia, Huawei et Ericsson pour ses essais en 5G, tandis que Jio a choisi Samsung et que Vodafone s'appuie pour sa part sur Ericsson et Huawei. Avec cette autorisation, le message est donc passé : la thèse du "Cheval de Troie" ne suffira pas aux autorités indiennes pour interdire la présence de Huawei au sein de ses réseaux de télécommunication. De son côté, le constructeur chinois, ébranlé par les sanctions américaines, peut voir cette décision comme une bulle d'oxygène alors que son PDG, Ren Zhengfei, a d'ores et déjà déclaré que l'exercice 2020 de la société serait beaucoup plus compliqué que les précédents. Pour faire simple, il s'agit d'une opportunité, et personne ne peut se permettre de la perdre.

[□ □ THEME 10 - 2 : Washington empêche Pékin de développer l'IA](#)

Source, journal ou site Internet : ZDnet. com

Date : 6 janvier 2020

Auteur : Liam Tung

Adressé par Elie Billaudaz

Le passage à la nouvelle année n'aura pas eu raison des tensions qui secouent actuellement la relation entre Washington et Pékin. Alors que la guerre commerciale bat son plein entre les deux premières puissances mondiales, les autorités américaines envisagent en effet de rendre plus difficile pour les entreprises américaines l'exportation de logiciels d'intelligence artificielle à l'étranger. Cette mesure, qui vise à empêcher l'exportation de logiciels destinés à aider des organisations à automatiser la reconnaissance d'objets à partir d'images géospatiales, vise principalement la Chine. Elle fait partie d'une batterie de restrictions à l'exportation signalées pour la première fois par Reuters et visant à tenir les technologies américaines clés à l'écart des puissances rivales comme la Chine. Celles-ci entrent en vigueur ce lundi, obligeant les entreprises américaines qui exportent de l'IA pour automatiser l'analyse géospatiale à demander une licence pour vendre des produits à d'autres pays, à l'exception du Canada. Les technologies soumises aux nouveaux contrôles comprennent « les logiciels d'imagerie géospatiale spécialement conçus pour former un réseau neuronal convolutionnel profond (CNN profond) afin d'automatiser l'analyse de l'imagerie géospatiale et des nuages de points ».

Empêcher Pékin de se doter de technologies "clés"

Sont visés spécifiquement les logiciels dotés d'une interface graphique permettant à l'utilisateur d'identifier des objets tels que des véhicules et des maisons à partir d'images géospatiales, mais

également les logiciels qui réduisent les distorsions de pixels pour extraire des échantillons positifs et négatifs d'un objet d'intérêt, ainsi que les logiciels qui entraînent un réseau neuronal profond pour détecter des objets d'intérêt à partir de ces échantillons. La batterie de mesures qui entrent en vigueur ce lundi a été détaillée par le Bureau de l'industrie et de la sécurité (BIS) en vertu de la Loi sur la réforme du contrôle des exportations (ECRA) de 2018. Il s'agit d'une modification des règlements sur l'administration des exportations déterminée par le ministère du Commerce, le ministère de la Défense et de l'Etat. Pour les autorités américaines, ces technologies « justifient un contrôle à l'exportation parce qu'elles peuvent fournir un avantage militaire ou de renseignement important aux Etats-Unis ou parce que des raisons de politique étrangère justifient un contrôle ». Adoptée en 2018, la Loi sur la réforme du contrôle des exportations a pour objet de restreindre les nouvelles technologies "fondamentales" à double usage ou les technologies qui peuvent être utilisées à la fois à des fins civiles et militaires. Rappelons que cette série de mesures avait été adoptée dans un contexte de préoccupations accrues quant à l'accès de la Chine à ces technologies. Si celle-ci s'avère assez drastique, les autorités américaines pourraient bien ne pas s'arrêter là. Des législateurs républicains et démocrates souhaitent en effet que le ministère du Commerce accélère le processus de restriction des exportations de technologie sensible. Résultat : les premiers mois de l'année 2020 risquent bien de ressembler, par de nombreux aspects, aux mois qui viennent de s'écouler.

□ □ THEME 10 - 3 : Le ministère de l'intérieur américain alerte sur les capacités cyberoffensives de l'Iran

Source, journal ou site Internet : ZDnet.com

Date : 6 janvier 2020

Auteur : Catalin Cimpanu

Adressé par Elie Billaudaz

Le gouvernement américain a publié une alerte de sécurité ce week-end, mettant en garde contre d'éventuels actes de terrorisme et de cyberattaques qui pourraient être perpétrés par l'Iran après le meurtre d'un haut gradé par l'armée américaine vendredi. L'avertissement se présente sous la forme d'une alerte NTAS (National Terrorism Advisory System), dont le gouvernement américain n'a émis qu'une poignée depuis 2011. L'alerte a été publiée un jour après qu'une frappe ciblée de drones américains a tué le major général Qassim Suleimani à l'aéroport de Bagdad. La frappe aérienne est intervenue après de violentes manifestations et attaques contre l'ambassade américaine à Bagdad par des partisans soutenus par l'Iran. Après l'assassinat du général Suleimani, les dirigeants iraniens et plusieurs organisations extrémistes affiliées ont déclaré publiquement qu'ils avaient l'intention de riposter. Le ministère de l'intérieur américain a déclaré que "l'Iran et ses partenaires, tels que le Hezbollah, ont démontré leur intention et leur capacité à mener des opérations aux États-Unis".

Infrastructures critiques, des cibles de choix

Selon l'alerte NTAS, les scénarios d'attaques possibles pourraient inclure "le repérage et la planification d'attaques contre des cibles structurelles et des cyberattaques contre plusieurs cibles basées aux États-Unis". "L'Iran maintient un programme cyberoffensif robuste et peut exécuter des cyberattaques contre les États-Unis", a déclaré le ministère. "L'Iran est capable, au minimum, de mener des attaques avec des effets perturbateurs temporaires contre des infrastructures critiques aux États-Unis." Bien que le secrétaire par intérim de la sécurité intérieure des États-Unis, Chad F. Wolf, ait déclaré qu'"il n'y a pas de menace spécifique et

crédible contre la patrie", l'alerte NTAS prévient également qu' "une attaque visant le pays peut venir avec peu ou pas d'avertissement". Les entreprises de cybersécurité, telles que CrowdStrike et FireEye, pensent que les futures cyberattaques cibleront très probablement les infrastructures critiques des États-Unis, utilisant probablement des logiciels malveillants dotés de capacités destructrices et d'effacement des données, comme l'ont fait par le passé des groupes de piratage parrainés par l'État iranien. Les groupes de piratage iraniens ont attaqué à plusieurs reprises des cibles américaines au cours de la dernière année, mais l'objectif principal de ces attaques a été le l'espionnage (opération Silent Librarian) ou la cybercriminalité à but financier (groupe de rançongiciels SamSam).

Attaques préventives?

Joe Slowik, un analyste de logiciels malveillants ICS pour Dragos, suggère que les États-Unis devraient adopter une approche proactive et anticiper certaines cyberattaques. "Les États-Unis (ou des éléments associés aux États-Unis) pourraient utiliser cette période d'incertitude pour perturber ou détruire les nœuds de commandement et de contrôle ou d'infrastructure nécessaire pour contrôler ou lancer des cyberattaques de représailles, bloquant cette capacité avant qu'elle ne puisse être mise en action", a déclaré Slowik. dans un article de blog publié samedi. Au moment de la rédaction de cet article, aucune réponse officielle n'avait été signalée comme provenant de groupes de piratage connu soutenu par le gouvernement iranien. Cependant, nous avons pu constater quelques cyberattaques de bas niveau au cours du week-end. Celles-ci ont pris la forme de dégradations (defacing) de sites Web. Celles-ci ont été confirmées sur une vingtaine de sites Internet. Un site Web officiel du gouvernement, le portail du Federal Depository Library Program (FDLP), a également été touché. Selon une analyse du piratage, le portail FDLP exécutait une installation Joomla obsolète, ce qui est probablement la façon dont les pirates ont exécuté leur attaque. Les attaques semblent avoir été perpétrées par des acteurs peu sophistiqués, sans affiliation avec le régime de Téhéran, avec un historique de dégradations de sites Web remontant à des années. Les attaques semblent être opportunistes, plutôt qu'une opération réelle et bien planifiée. Pour l'instant, la plupart des retombées du meurtre du général Soleimani semblent se limiter au front politique. Pour commencer, le gouvernement iranien a annoncé aujourd'hui qu'il ne respecterait plus les dispositions contenues dans l'accord nucléaire irano-américain de 2015. De plus, le parlement irakien a également voté pour expulser les troupes américaines du pays. Entre-temps, le ministère américain a exhorté les citoyens américains à "quitter l'Irak immédiatement", car leur vie pourrait être en danger et se retrouver prise au milieu de complots terroristes et d'enlèvements.

[□ □THEME 10 - 4 : Pour l'office européen des brevets, l'IA ne peut déposer de demandes de brevets](#)

Source, journal ou site Internet : ZDnet.com

Date : 4 janvier 2020

Auteur : Charlie Osborne

Adressé par Elie Billaudaz

Voilà une décision qui devrait faire parler d'elle. L'Office européen des brevets (OEB) a rejeté deux demandes de brevet dans lesquelles l'intelligence artificielle (IA) était désignée comme l'inventeur. Ces brevets, immatriculés EP 18 275 163et EP 18 275 174, étaient décrits comme un récipient alimentaire basé sur une géométrie avancée et sur des « dispositifs et méthodes pour attirer l'attention » dans des scénarios de sauvetage. Ils ont tous les deux été soumis à l'OEB au nom d'un inventeur baptisé DABUS. Or ce DABUS, créé par Stephen Thaler,

directeur général de Imagination Engines, est décrit comme une IA composée d'un « essaim de nombreux réseaux neuronaux déconnectés, chacun contenant des mémoires interreliées, peut-être de nature linguistique, visuelle ou auditive ». Ces "réseaux" se combinent et se détachent continuellement, ce qui conduit à la génération de concepts complexes - tels que les idées décrites dans les demandes de brevet. Les demandes de brevets avaient été soumises en août dernier au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et en Europe par l'équipe du projet "Artificial inventors", dirigée par le professeur Ryan Abbott de l'Université du Surrey, au Royaume-Uni.

Des règles désuètes ?

Les règles actuelles dictent que des êtres humains doivent être nommés comme inventeurs derrière une demande de brevet afin d'empêcher que la pleine propriété intellectuelle des entreprises ne devienne une pratique reconnue pour les idées. Or, l'idée d'une forme de "propriété" de l'IA s'est heurtée à cette position traditionnelle. L'équipe du projet "Inventeurs artificiels" soutient pourtant que « la propriété de l'invention ne devrait pas être limitée aux personnes physiques », et qu'« une machine qui répondrait aux critères de propriété de l'invention si elle était une personne physique devrait également être considérée comme un inventeur ». Si l'intelligence artificielle devient une source commune d'idées et d'inventions de valeur à l'avenir, le problème ne disparaîtra pas et les offices des brevets devront s'y attaquer à un moment donné. Toutefois, il semble que l'OEB ne soit pas encore prêt à traiter la question de savoir si les œuvres générées par l'intelligence artificielle ont droit ou non à la protection de la propriété intellectuelle. En décembre, l'OEB avait en effet déclaré avoir refusé les demandes de brevet « après avoir entendu les arguments du demandeur dans une procédure orale non publique le 25 novembre ». Celle-ci avait justifié cette décision « au motif que ces demandes ne satisfont pas à l'exigence de la CBE selon laquelle un inventeur désigné dans la demande doit être un être humain et non une machine », précisant qu'une décision motivée pourrait être rendue dans le courant du mois de janvier. En août dernier, Ryan Abbott avait de son côté estimé que les lois actuelles sur la propriété intellectuelle sont « dépassées » et qu'à moins qu'elles ne soient révisées en fonction des progrès technologiques actuels, « le manque d'incitation pour les développeurs d'IA pourrait faire obstacle à une nouvelle ère d'efforts humains spectaculaires ». Les critiques pourraient toutefois faire valoir que l'IA pourrait devenir un outil précieux pour l'automatisation de l'innovation, mais de telles idées ne doivent pas nécessairement être la propriété d'une seule entité.

[□ □THEME 10 - 5 : Un nouveau crash jette un froid sur le pilotage automatique des voitures Tesla](#)

Source, journal ou site Internet : ZDnet

Date : 3 janvier 2020

Auteur : La rédaction

Adressé par Elie Billaudaz

Un nouveau drame qui fait tâche. La National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA), le gendarme de la route américain, a annoncé ce jeudi avoir lancé une enquête sur un incident impliquant une Tesla 2016 modèle S. Selon les autorités américaines, le véhicule autonome de Tesla aurait en effet grillé un feu rouge à Los Angeles et tué les deux occupants d'une Honda Civic. Ce n'est pas la première fois que le constructeur automobile fondé par Elon Musk se retrouve en faute sur le front des véhicules autonomes. Il s'agit en effet, selon Reuters, de la 12e enquête de la NHTSA sur un accident de Tesla qui pourrait être lié au système d'aide à la conduite Autopilot du véhicule. Ce nouveau drame intervient de plus après une enquête du

régulateur sur un modèle 3 en mode Autopilot qui a percuté par l'arrière une voiture de police garée dans le Connecticut au début du mois de décembre. Selon les médias locaux, le véhicule a percuté une Honda Civic avec deux occupants à son bord après avoir grillé à grande vitesse un feu rouge à la sortie d'une autoroute. Les deux occupants de la Civic ont été déclarés morts sur place, tandis que les deux occupants de la Tesla ont été hospitalisés pour des blessures qui ne mettent pas leur vie en danger. La NHTSA a déclaré dans un communiqué qu'elle avait chargé une équipe spéciale d'enquête sur les accidents d'inspecter la voiture et le lieu de l'incident.

La faute aux conducteurs ?

L'Autorité a rajouté qu'elle avait enquêté sur une douzaine d'accidents impliquant des véhicules Tesla soupçonnés d'avoir eu le pilote automatique activé lors des impacts.

La semaine dernière, la passagère d'une Tesla a été tuée dans l'Indiana après que son mari, au volant au moment des faits, ait percuté l'arrière d'un camion de pompiers garé dans l'Indiana. Le conducteur ne se rappelle pas si le pilote automatique était activé à ce moment-là. Suite à un accident mortel causé par une Tesla en mode pilote automatique au début de 2018, le PDG de Tesla, Elon Musk, avait pourtant appelé à la vigilance des conducteurs en déclarant que son système d'assistance au conducteur ne serait « jamais parfait ». Cependant, ce dernier avait tout de même soutenu que « la probabilité d'un accident avec le pilote automatique est juste inférieure » à ce qu'elle est lorsque le conducteur a les mains sur le volant. Néanmoins, Tesla maintient que les conducteurs devraient toujours être attentifs, même lorsque le pilote automatique est engagé. Le National Transportation Safety Board (NTSB) a conclu dans un rapport d'accident précédent que les conducteurs font souvent trop confiance aux systèmes d'automatisation, qualifiant le phénomène de « complaisance à l'égard de l'automatisation ».

11/ JOUR Par JOUR ... le 7 janvier 2020

□ □ **THEME 11 - 1 : Evénements dont c'est aujourd'hui**

l'anniversaire

Source, journal ou site Internet : l'internaute histoire

Date : 7 janvier 2020

Auteur :

Adressé par André Dulou

1355

7 janvier

Le Roi Alphonse IV de Portugal fait assassiner Inés de Castro

Alphonse IV de Portugal fut le 7^e roi du Portugal de 1325 à 1357. A cette époque, la guerre civile en Castille provoqua un afflux massif de nobles castillans à la cour du Portugal, ce qui eut d'importantes répercussions sur la vie politique portugaise. Lorsque son fils, Pierre I^{er} de Portugal, se maria clandestinement avec Inés de Castro, une noble castillane, le roi Alphonse IV de Portugal décida de la faire assassiner par crainte d'un renversement de pouvoir.

1598

7 janvier

Fin de la dynastie de Riourik en Russie

Avec la disparition du tsar Fédor I^{er} Ivanovitch (1557-1598), s'éteint véritablement la dynastie des Riourikides en Russie, du nom du premier prince de Novgorod, Riourik, qui régna à la fin du IX^e siècle. La mort de son père, Ivan IV le Terrible,

en 1584, avait alors débouché sur une crise de succession, ou « Temps des troubles », lequel prit fin en 1613 avec l'avènement d'une nouvelle dynastie, celle des Romanov, qui accéda au trône par Michel III (1596-1645). Veuve de Fédor Ier, la tsarine Irène assura l'intermède durant une dizaine de jours, avant de laisser la gouvernance à son frère, Boris Godounov, et de se retirer au couvent de Novodievitchi, à Moscou, sous le nom d'Alexandra.

1655

7 janvier

Mort du pape Innocent X

Le 7 janvier 1655 meurt Giovanni Battista Pamphilj, mieux connu sous le nom d'Innocent X. Né à Rome le 6 mai 1574, le 234^e pape de la chrétienté est intronisé le 15 septembre 1644, et choisit son titre en hommage à Innocent VIII. Jusqu'à sa mort, l'héritier du trône de Saint-Pierre fut manipulé par sa belle-sœur et maîtresse, Olimpia Maidalchini, ce qui le ridiculisa auprès de toutes les cours d'Europe.

1765

7 janvier

Diffusion de la bulle papale *Apostolicum pascendi*

Le 7 janvier 1765, Clément XIII, pape élu en 1758, diffuse dans le monde chrétien la bulle papale "*Apostolicum pascendi*", afin de défendre les intérêts des jésuites, qui étaient interdits dans plusieurs pays d'Europe. Dans ce texte, Clément XIII indique qu'il juge calomnieuses les critiques faites à l'encontre des jésuites. Jusqu'à sa mort en 1769, il ne céda jamais aux pressions et accorda toujours sa confiance aux représentants de la Compagnie de Jésus.

1768

7 janvier

Naissance de Joseph Bonaparte

Le frère aîné de Napoléon Ier, Joseph Bonaparte, naît à Corte le 7 janvier 1768. Avocat, puis diplomate pour aider à l'ascension de son frère, Joseph fut roi de Naples en 1806, avant d'offrir le royaume à Joachim Murat en 1808. Il régna ensuite en Espagne jusqu'en 1813, sous le nom de Joseph-Napoléon Ier. Entre deux guerres, il eut le temps d'abolir l'Inquisition. Il meurt le 18 juillet 1844.

1785

7 janvier

Traversée de la Manche en ballon

Le Français Jean-Pierre Blanchard et le physicien américain John Jeffries accomplissent pour la première fois la traversée de la Manche dans un ballon gonflé à l'hydrogène. Ils rallient Douvres (Angleterre) à la côte française. Leur exploit ne se déroule pourtant pas sans difficulté : les deux aventuriers doivent larguer dans le vide la corde de leur nacelle ainsi qu'une partie de leurs vêtements afin de maintenir leur altitude jusqu'au bout.

1791

7 janvier

Première loi sur les brevets

L'Assemblée constituante vote une loi qui accorde un droit de propriété aux inventeurs et leur permet d'obtenir un brevet leur garantissant le monopole de fabrication de leur invention pendant quinze ans.

1835

7 janvier

Mort d'Elisa Mercoeur, poétesse française

Né en 1809, Elisa Mercoeur fut une enfant prodige, passionnée par la poésie. A 16 ans, elle connut le succès et fut surnommée la "Muse armoricaine". Célèbre dans toute la France, la générosité de ses admirateurs lui permit de publier aisément ses oeuvres. Mais le fait de vendre ses poésies lui déplaisait et, affectée par le refus de sa tragédie "Boabdil" par la Comédie Française, elle mourut d'une affection pulmonaire en 1835.

1841

7 janvier

Victor Hugo entre à l'Académie française

A 39 ans, et après avoir subi plusieurs échecs, Victor Hugo est élu à l'Académie française de justesse avec 17 voix sur 32. En prenant place au fauteuil 14, il remplace Népomucène Lemercier

1858

7 janvier

Naissance d' Éliézer Ben-Yéhouda

Éliézer Ben-Yéhouda naît à Lujki dans l'Empire russe (la ville appartient désormais à la Biélorussie). Il a été l'un des principaux acteurs de la résurrection de l'hébreu comme langue parlée, que l'on nomme l'hébreu moderne. Il est le fondateur de plusieurs journaux (Ha Zvi, Hashkafah), du Comité de la langue hébraïque (Wa'ad HaLaschon) et l'auteur de l'ouvrage "Dictionnaire de la langue hébraïque ancienne et moderne". Il meurt à Jérusalem le 16 décembre 1922.

1873

7 janvier

Naissance de l'écrivain Charles Péguy

Naissance à Orléans de l'écrivain mystique et idéaliste français Charles Péguy. D'extraction paysanne, étudiant boursier de Normale Sup, il est d'abord très proche des socialistes de Jaurès, mais il rejettera par la suite les idées pacifistes. Intransigeant et d'une prose toujours engagée et polémique, créateur des "Cahiers de la Quinzaine" (1900), revue d'obédience dreyfusarde où sont débattues les grandes questions de l'époque, il redécouvre sa foi chrétienne vers 1908, tout en fustigeant le conservatisme de l'Eglise ("Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc", 1910). Fervent patriote, il est tué, dans les premières heures de la guerre, sur le front, à Villeroy, le 5 septembre 1914.

1886

7 janvier

Le général Boulanger devient ministre de la Guerre

Le 7 janvier 1886, le général Boulanger, surnommé le général La Revanche, est nommé ministre de la Guerre, suite aux recommandations de Clémenceau. Il est à l'origine de la loi du 22 juin sur l'exil des familles royales et impériales ayant régné en France, et d'un discours particulièrement belliqueux à l'égard des Allemands, le 17 septembre 1886. Avec ses positions violentes, il ravive les tensions franco-allemandes. Il a donné naissance au mouvement boulangiste.

1890

7 janvier

Inauguration du premier tramway électrique

Clermont-Ferrand inaugure le premier tramway électrique français. Baptisé "Wattman", il est un des derniers trams à être installé en France et bénéficie ainsi d'une toute nouvelle invention : la traction électrique par câble aérien. La première ligne rallie Montferrand à Royat. Le tramway clermontois cessera de rouler en 1956 pour laisser place à l'autobus.

1899

7 janvier

Naissance de Francis Poulenc

Francis Poulenc naît le 7 janvier 1899 à Paris. Compositeur et pianiste, il fait partie du « groupe des six » et fréquente Cocteau, Apollinaire, Eluard et Jacob. Il a composé nombre de pièces pour piano, de la musique de chambre, des symphonies, de la chorale mais aussi des mélodies et des ballets dont les plus connues sont "Figure humaine" (1943), "Stabat Mater" (1950) ou encore "La Voix humaine" (1958). Il décède en 1963.

1907

7 janvier

Création de la première Casa dei bambini

Le 7 janvier 1907, Maria Montessori, pédagogue et médecin italien, créa la première Maison des enfants (Casa dei Bambini) à Rome. Afin d'améliorer la vie d'un quartier, deux immeubles furent construits pour abriter les plus pauvres. Maria Montessori fut chargée d'organiser la vie des enfants dans ces bâtiments. Le but était de réunir ceux qui étaient livrés à eux-mêmes et errants dans les rues, et d'améliorer l'hygiène et la cohésion familiale, tout en les instruisant. L'accès était libre sous la condition que les parents veillent à la propreté et la bonne tenue vestimentaire de leurs enfants.

1912

7 janvier

L'Italie bat la Turquie à la bataille de Kurfunda

Dans le contexte de la guerre italo-turque débutée en 1911, les deux nations se livrent bataille près du port de Kurfunda en Arabie Saoudite les 7 et 8 janvier 1912. L'Italie tente de protéger sa colonie de l'Erythrée, située sur la corne de l'Afrique. Les forces italiennes sont beaucoup mieux armées que leurs homologues turques : ils disposent de croiseurs, torpilleurs et canonnières alors que les Turcs n'ont que des canonnières et des yachts armés. Bien qu'ils soient plus nombreux les Turcs sont battus et se replient à terre où ils sont pourchassés par les Italiens.

1927

7 janvier

Le téléphone traverse l'Atlantique

Un demi-siècle après son invention par Graham Bell, le téléphone prend une nouvelle dimension : il rejoint désormais l'Amérique au Vieux Continent. Des câbles traversent désormais l'Atlantique et permettent de communiquer au-delà de l'océan.

1943

7 janvier

Décès de l'inventeur Nikola Tesla

Né en Croatie en 1856, Nikola Tesla est, avec plus de 700 brevets à son actif, l'un des inventeurs les plus prolifiques et célèbres de la fin du dernier millénaire. Dès 1882, il travaille dans la société d'Edison sur le moteur à induction. L'électricité sera

au cœur de ses recherches : on lui doit notamment le courant alternatif, la démonstration de l'ondulation électromagnétique, la télécommande, la radio, le générateur de hautes fréquences et le principe du radar. Le scientifique, mort le 7 janvier 1943, inspirera bien des personnages de savants parfois fous, peut-être à cause de ses études sur les armes à énergie et sur un " rayon de la mort " .

1971

7 janvier

Création d'un ministère de l'Environnement

Le Premier ministre, Jacques Chaban-Delmas, décide de créer, à l'occasion d'un remaniement gouvernemental, un nouveau ministère, celui de la Protection de la Nature et de l'Environnement. Le portefeuille est confié à Robert Poujade, secrétaire général de l'UDR (Union de la Droite Républicaine).

1996

7 janvier

Toulouse premier champion d'Europe

Dominant le club gallois de Cardiff 21 à 18 après les prolongations, Toulouse empoche la première coupe d'Europe. Le stade Toulousain remportera trois fois cette compétition en dix ans, obtenant ainsi le meilleur palmarès.

1998

7 janvier

Sortie française de "Titanic"

Le film le plus cher de l'histoire du cinéma (plus de 200 millions de dollars de budget) apparaît sur les écrans français trois semaines après sa sortie américaine. Il totalisera plus de 20 millions d'entrées dans l'hexagone et sera le premier film à dépasser la barre du milliard de dollar au box-office mondial. "Titanic" rapportera à son réalisateur James Cameron et à la Century Fox 1,2 milliard de recettes et 11 oscars à Hollywood.

12/ REVUE de PRESSE INTERNATIONALE en langue étrangère

□ □ THEME 12 - 1 : [What if Air Force tankers became a communications node?](#)

Source, journal ou site Internet : [CYSrnet](#)

Date : 6 janvier 2020

Auteur : *Valerie Insinna*

Adressé par Jean-Claude Tourneur

SCOTT AIR FORCE BASE, Ill. — For decades, the Air Force's tanker fleet have logged hours transferring fuel, transporting troops and serving as flying ambulances. Soon, the tankers could add another mission to the list: relaying communications data as part of the Air Force's new mesh network. Air Mobility Command leaders are exploring whether aerial refueling aircraft could become a communications node in the Advanced Battle Management System, Lt. Gen.

Jon Thomas, the organization's deputy commander, told Defense News in a December interview.

What happens if the Air Force's command center for all its tankers and cargo planes gets hacked?

Here's what happened after the network shut down.

The Air Force is investing in ABMS as the foundational technology to connect its air, space and cyber assets together with platforms from the other military services — a concept the Air Force interchangeably calls multidomain command and control (MDC2) or joint all domain control (JADC2). The service conducted its first test of the Advanced Battle Management System in December, which linked Air Force and Navy fighters, a naval destroyer, and an Army unit. “We have to build a network force that supports then the ABMS architecture, that supports and is an element of overall JADC2,” Thomas said. “On a theater level, air mobility can significantly contribute to that, and I would say it starts with the tanker.” Tankers are well-suited to be used as communications nodes for two reasons, Thomas said. One, aerial refueling planes are typically large, wide-body aircraft that have enough excess space and power to host additional communication systems. The second is their location during combat. One way to operate tanker aircraft is to position them near a contested airspace, close enough for fighters and other airborne assets to refuel as needed before returning to battle, he said. “If you're in that spot, you also have a great opportunity by virtue of that position. You can communicate to a lot of different assets if you have the right equipment on the tanker. You can communicate line of sight to other air assets. You can communicate line of sight possibly to some assets on the surface,” Thomas said. “If you have the ability to get to the space layer and communicate, then you can also be a pathway from line-of-sight to beyond line-of-sight, to the space layer. If you have a resilient space architecture, then you can lateral across and then come back down to a ground entry point.” The Air Force's newest tanker, the KC-46, has communications and defensive systems that would allow it to become a communications relay without needing significant upgrades, Thomas said.

□ □ THEME 12 - 2 : 14 Th Air Force now designated as US Space Operations Command

Source, journal ou site Internet : UPI

Date : 6 janvier 2020

Auteur :

Adressé par Jean-Claude Tourneur

The 14th U.S. Air Force command was officially redesignated as Space Operations Command, the Air Force has announced. The new mission, known as SPOC, supports the U.S. Space Force in protecting U.S. interests, deterring aggression and conducting operations in space, an Air Force statement on Monday said. Its headquarters remains at Vandenberg Air Force Base in California. The change was formally approved by Air Force Secretary Barbara Barrett as effective on Dec. 20, the same day that President Donald Trump signed the 2020 National Defense Authorization Act. Signing the bill established the U.S. Space Force as the sixth branch of the U.S. armed forces. SPOC's operations include space domain awareness, space electronic warfare, satellite communications, missile warning, nuclear detonation detection, environmental monitoring, military intelligence surveillance and reconnaissance, navigation warfare, command and control, and positioning, navigation and timing. Maj. Gen. John E. Shaw, former 14th Air Force commander, was named commander of SPOC. Vandenberg AFB hosted its first "five eyes" level briefing last week and authorized its first collaborative task

order with a representative of allied countries. Group Capt. Darren Whiteley of the a Royal Air Force signed the first combined tasking order for Space Force command units. "Five eyes" is a military term referring to intelligence sharing and collaboration between Australia, Canada, Britain, the United States and New Zealand.

□ □THEME 12 - 3 : [India says it will try again to land on moon](#)

Source, journal ou site Internet : UPI

Date : 5 janvier 2020

Auteur :

Adressé par Jean-Claude Tourneur

The Indian Space Research Organization chairman Kailasavadivoo Sivan said the country will move ahead with a new space mission to the moon despite a failed attempt in 2019. The Chandrayaan-3 space mission, set to take place no later than early 2021, will include an upgraded space vehicle with a new propulsion module, moon lander and rover, Sivan said on Wednesday. India will be trying to become the fourth country to make a "soft landing" on the moon, behind the United States, the former Soviet Union and China. The unmanned lunar landing is part of India's bigger goal of launching its own astronauts into space by 2022. India's Minister of State Jitendra Singh said India gathered a great deal of information from the Chandrayaan-2 mission that will help it in the space agency's upcoming mission. "Yes, the lander and rover mission will most likely happen in 2020," Singh said. "However, as I have said before, the Chandrayaan-2 mission cannot be called a failure as we have learned a lot from it. "There is no country in the world that has landed on its first attempt. The U.S. took several attempts. But we will not need so many attempts." India already has scored a number of firsts for Asian nations. It became the first to reach Mars in 2014 when it placed one of its probes in orbit around Earth's neighbor. India then put a record of 104 satellites in space on one mission. The country then touted its space defense capabilities when it announced in 2019 that it shot down one of its own satellites as a test of the anti-satellite protocol.

□ □THEME 12 - 4 : [China may have over 40 space launches in 2020](#)

Source, journal ou site Internet : XNA news

Date : 6 janvier 2020

Auteur :

Adressé par Jean-Claude Tourneur

China's aerospace industry will see a busy year in 2020, with the number of space launches expected to exceed 40, according to the China Aerospace Science and Technology Corporation (CASC). The highlights of the space activities include the launch of China's first Mars probe, the Chang'e-5 lunar probe, which is expected to bring moon samples back to Earth, the final step of China's current lunar exploration program, as well as the completion of the BeiDou Navigation Satellite System constellation. Three new types of carrier rockets including the Long March-5B, Long March-7A and Long March-8 will make their maiden flights in 2020, said the CASC. In addition, some commercial satellites such as the APSTAR-6D satellite and the experiment satellite for the construction of satellite Internet will also be launched. Wu Yansheng, board chairman of the CASC, said the corporation completed 27 space launches in 2019, sending 66 satellites into space. The number of China's space launches over

the past two years ranked first in the world. The key tasks in the coming year will bring both challenges and opportunities for the CASC, Wu said.

□ □ THEME 12 - 5 : Navy personnel ‘upset’ with ban on smartphones and FB

Source, journal ou site Internet : The Hindu

Date : 6 janvier 2020

Auteur : Sumit Bhattacharjee

Adressé par François Jouannet

Decision comes in the wake of arrest of seven Navymen for ‘leaking’ info to Pakistan. A directive from the Indian Navy banning the usage of Facebook and smartphones on naval premises has reportedly not gone down well with Navy personnel, with some terming it a ‘knee-jerk reaction’ that would cause resentment. The decision to ban Navy personnel from using Facebook and smartphones comes in the wake of the arrest of seven Navy personnel from the Eastern and Western Naval Commands, and a Mumbai-based hawala operator, in a joint operation by the Andhra Pradesh Police, Naval Intelligence and Central intelligence agencies. The seven personnel reportedly fell for a honey-trap laid through Facebook by Pakistani agents to extract vital information. Officers requesting anonymity questioned the rationale behind the decision. “Why ban only Facebook ? There are several other social media websites and apps such as Twitter, Instagram and WhatsApp. Moreover, in today’s tech-savvy world, nothing can be banned or blocked, as there is always a way out by opening fictitious accounts or operating the accounts through a third person,” they said. “As per a general directive, no person from the Armed Forces or establishments under the Ministry of Home Affairs or some strategic ministries are supposed to upload their personal and professional details or pictures in uniform. We just mention that we are employed by the Ministry of Defence or Ministry of Home Affairs. But fake accounts can be opened,” an officer said. According to them, there is no clarity on any directive or policy as a result of which there are several loopholes. The directive reportedly issued by the Navy states that smartphones would not be allowed inside naval premises. “Does it also mean that even in residential premises located inside naval premises, smartphones won’t be allowed?” questioned another officer. In Eastern Naval Command (ENC), there are many naval residential quarters located inside naval establishments such as INS Satavahana, INS Kalinga and INS Eksila. “Are smartphones banned here also ?” is the question on many minds. As per Standard Operating Procedure (SOP), smartphones or any communication devices, except for official radio sets, are prohibited inside vital assets or installations.

13/ Titres des articles pouvant être demandés à l’adresse adulou@numericable.fr, qui vous les adressera dans la journée de la demande.

Ces articles n’ont pu être insérés dans la revue de presse. Pour recevoir un ou plusieurs articles, il suffit d’adresser un message électronique à l’adresse :

adulou@numericable.fr;

1) Articles en langue française :

- Les @mers du CESM 07/01/2020
- Un camion autonome livre 18 000 kilos de beurre d'un bout à l'autre des Etats-Unis
- Quelles forces Erdogan peut-il déployer en Libye ?
- Iran: «Les Américains sont hantés par l'attaque de leur ambassade en Iran en 1979»
- En Iran, une foule immense appelle à venger Ghassem Soleimani, tué par les Etats-Unis
- Corse : appel d'offres infructueux et appel à la grève à La Méridionale

2) Articles en langue étrangère :

3) Liens intéressants à consulter :

https://www.newyorker.com/magazine/2020/01/13/the-future-of-americas-contest-with-china?source=EDT_NYR_EDIT_NEWSLETTER_0_imagenewsletter_Daily_ZZ&utm_campaign=aud-dev&utm_source=nl&utm_brand=tny&utm_mailing=TNY_Daily_010620&utm_medium=email&bxid=5be9e75e24c17c6adfd8120b&cndid=23036607&esrc=&mbid=&utm_term=TNY_Daily

<https://www.levif.be/actualite/international/l-iran-n-ira-jamais-directement-a-la-confrontation/article-normal-1235661.html>

<https://www.revuedesdeuxmondes.fr/iran-etats-unis-a-qui-la-faute/>

<https://www.airforcemag.com/hill-conducts-massive-f-35-elephant-walk/>

<https://www.nationaldefensemagazine.org/articles/2020/1/3/united-kingdom-teaming-with-united-states-in-space>



Union-ihedn.org

<http://www.union-ihedn.org/les-actualites/revue-de-presse/>